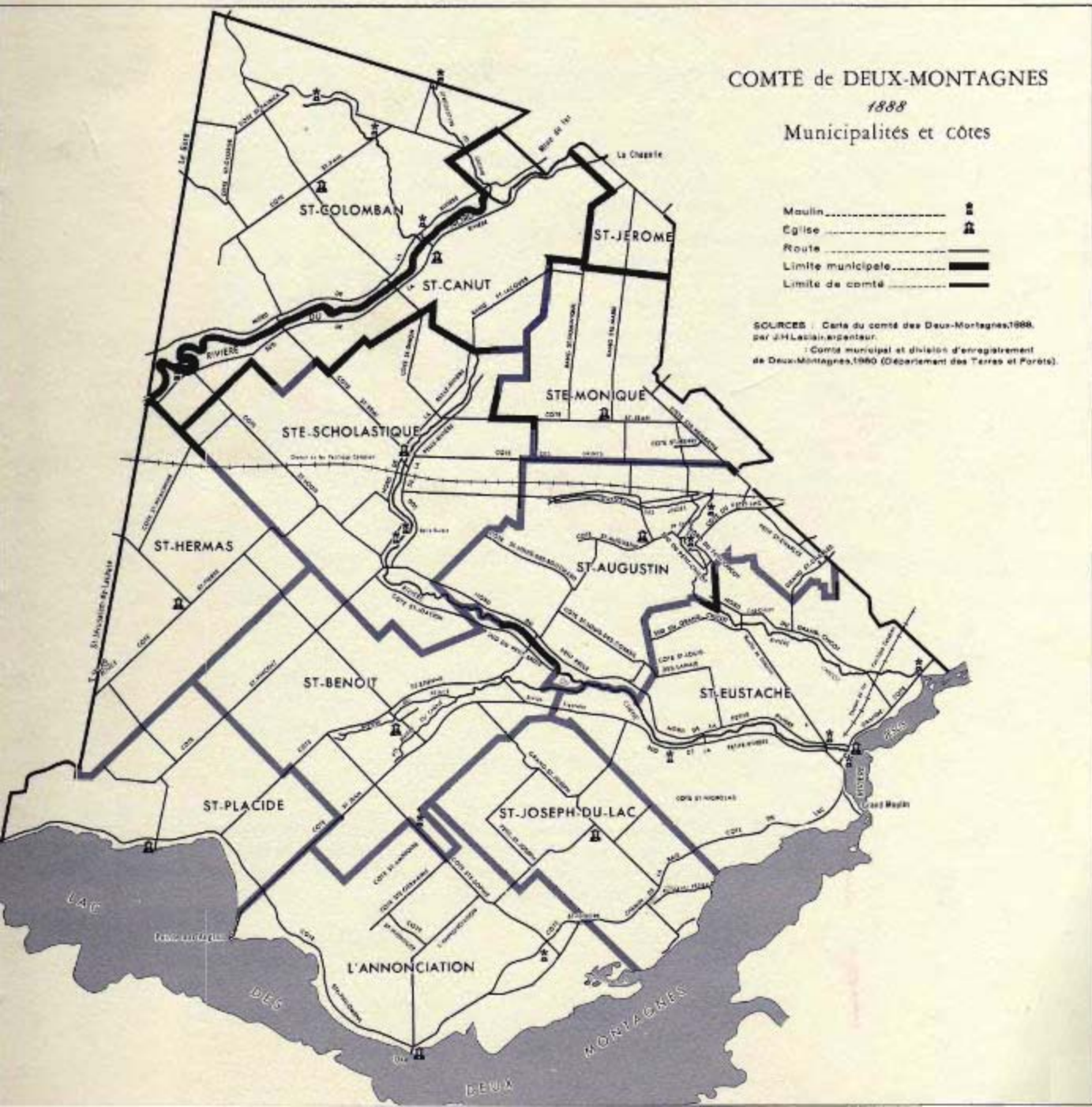


Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes





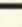
Vol. 2 - No 3 Août 1979



COMTE de DEUX-MONTAGNES

1888

Municipalités et côtes

- Moulin 
- Eglise 
- Route 
- Limite municipale 
- Limite de comté 

SOURCES : Carte du comté des Deux-Montagnes, 1888, par J.H. Leduc, ingénieur.
 1. Comté municipal et division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 1960 (Département des Terres et Forêts).

EDITORIAL

Cette année encore, à l'occasion des Fêtes du "Vieux Saint-Eustache", la Société est heureuse de présenter à ses lecteurs son numéro spécial portant exclusivement sur l'histoire locale.

Le premier article a pour objet l'origine et l'évolution de l'église paroissiale de Saint-Eustache. Avec ce style vivant qui le singularise, l'auteur nous en décrit les principales caractéristiques architecturales tout en relatant les diverses péripéties qui entourèrent la construction et les transformations apportées à ce temple vieux de plus de 200 ans.

Notre deuxième étude est celle d'un spécialiste de l'histoire de l'église canadienne et relate la vie et l'oeuvre d'un homme original et très controversé de notre histoire paroissiale: le curé Paquin. L'auteur a su replacer les agissements de cet homme dans le contexte de son époque et mettre en lumière les défauts et les qualités de ce brave curé qui ne manquait ni des uns ni des autres.

En terminant, nous incitons tous nos lecteurs à participer à ces fêtes et souhaitons un franc succès à ceux qui les organisent.

Jean-Paul Ladouceur

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
L'historique et légendaire église de Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne	1
Un curé de 1837 "L'abbé Jacques Paquin"	47

L'HISTORIQUE ET LEGENDAIRE EGLISE DE SAINT-EUSTACHE-DE-LA-RIVIERE-DU-CHENE

Clément Laurin

Que de légendes entourent cet édifice religieux bi-centenaire, qui, semblable aux anciennes basiliques romaines et aux cathédrales du Moyen-Age, servit un jour d'asile et de forteresse à nos ancêtres épris de liberté: les cicatrices de la façade en sont le témoignage. Et pourtant, ce monument historique ne fut reconnu et classé comme tel que le 30 juin 1970.

La chapelle (1770-1783)

Le 24 juillet 1768, quelques jours à peine après le passage de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, venu marquer la place de la future église, les résidents de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne lui demandent l'autorisation de construire

une chapelle; une partie considérable des habitants de la seigneurie de Blainville se joint alors à eux. Le nouveau lieu de culte, situé temporairement à la Grande-Côte, près de la rivière du Chicot, fut béni par M. Pierre Sartelon, sulpicien, curé de Pointe-Claire, le 20 novembre 1770. Le 24 juin précédent, le seigneur Louis-Eustache Dumont, comme c'était la coutume, avait donné le terrain, choisi par l'évêque deux ans auparavant, pour y recevoir "l'église qui sera construite sur icelui, avec un cimetière (que le premier desservant, M. François Petit, a béni le 30 octobre 1768) et autres commodités pour le dit Sieur curé de ladite église". (Contrat de donation) En 1774, le père Félix de Berey, récollet, successeur de M. Petit, fait construire sur ce terrain un presbytère en pierre, de 40 par 30 pieds (mesure française) avec façade orientée nord-est, tout près du chemin du Roi, sur une lisière de terrain longeant la rivière du Chêne, et qui avait été d'abord réservée pour le stationnement des voitures alors à traction animale.

L'église (1780-1831)

Ce n'est que le 14 mars 1779 qu'on choisit les syndics en vue de la construction de l'église dont le contrat avec l'entrepreneur sera passé le 19 suivant et homologué le 15 avril; enfin, les plans furent soumis à l'évêque de Québec pour approbation le 26 mai de cette même année.

L'église de Saint-Eustache est l'une des trente églises construites en moins d'un quart de siècle, au début de la domination anglaise, conformément aux directives de Mgr Briand. Le plan original de chacune de ces églises reprenait les grandes lignes de l'architecture religieuse issue de la tradition française et catholique de la Renaissance, telle qu'élaborée à la

suite de son adaptation au climat et au sol nord-américain de la vallée du Saint-Laurent et au peuple de la Nouvelle-France.

C'est le curé Charles-François Perrault qui préside à la construction de cette église confiée à Augustin Grégoire, maître-maçon, de Montréal. Egalement, un marché fut fait avec Joseph Dufour dit Latour, maître-charpentier de Lavaltrie, pour la charpente de l'église; deux ans plus tard, soit en 1782, celui-ci érigea l'église de Berthierville, et en 1784, celle de Saint-Mathias-de-Rouville.

L'édifice mesurait alors "120 pieds (mesure française) de hors en dehors sur 48 de large, de 20 pieds de carré, et l'épaisseur des murs à la demande du terrain, une sacristie de 20 pieds de large sur 24 pieds de profondeur au bout du rond-point de la dite église, avec cheminée et couvertures spécifiées dans le plan, en outre de tailler douze grandes croisées (fenêtres cintrées dont le remplage, montants et traverses, a la forme d'une croix) de 10½ pieds de hauteur et de 5 de large, d'un oeil de boeuf en proportion... les petites croisées, cheminées et yeux... et les coins..." (Contrat du 19 mars 1780 avec Grégoire). Les travaux commencés le 1er juillet 1780 se terminèrent, comme spécifié dans le contrat, trois ans plus tard; le 10 septembre 1783, le supérieur du Séminaire de Québec, M. Laurent-Thomas Bédard, délégué de Mgr Briand, bénissait le nouveau temple.

L'église à chapelles ou transepts, d'environ 16 pieds de profondeur par 24 de largeur, a la forme d'une croix latine. Le chœur dont la profondeur est sensiblement égale à la largeur, soit 46 pieds environ, toujours de hors en dehors se termine en abside. Un clocher à charpente à deux lanternes domine un portail simple, en pierre de taille, extraite d'une carrière de la

côte Saint-Joseph; ce portail est percé de trois portes, surmontées de deux petites croisées et d'un oeil de bouc en pignon. Le toit à deux versants dont la pente ne forme qu'un angle d'environ 45°, a son faite à un peu plus de 44 pieds au-dessus du niveau du sol. (A noter qu'un pied français équivaut à 1.06575 pied anglais et à 32.4 centimètres). Il y a un petit jubé dans chacun des transepts et un grand à l'arrière de la nef, sous lequel, en 1810, un autre a été ajouté juste au-dessus des deux portes latérales de la façade et séparé en deux par le corridor formé par les portes centrales. (Depuis 1820-1822, un chemin couvert du côté du presbytère relie par l'extérieur la sacristie au transept ouest; dès lors, le confessionnal du transept est réaménagé dans la belle sacristie en arcade, qui ouvre sur l'arrière du sanctuaire pour former une chapelle dont l'autel est adossé au maître-autel; cet autel sculpté, en 1833, par Nicolas Perrin, sera dédié à Saint Jacques, le patron du curé Paquin, et, le tableau qui l'orne sera donné par Mgr Jean-Jacques Lartigue.)

Les besoins de réparation de l'église ne se font pas attendre: on doit refaire les planchers de la nef, en 1790, et ceux du chœur, en 1820, puis la couverture, en 1797 et 1832.

La tour et le clocher (1818)

Même le clocher exige des réparations. Suite à la requête du 20 octobre 1817 adressée par les paroissiens à l'évêque, le curé de Saint-Martin est chargé de faire enquête; dans une lettre à Mgr Plessis, datée du 21 novembre suivant, lendemain de la rédaction du procès-verbal, M. Michel Brunet rapporte que "le maçon et le charpentier consultés sont d'avis que si on plaçait le clocher à la même place, le portail et le comble de

l'église en souffriraient des dommages". Plusieurs paroissiens n'en croyaient rien et voulaient que le clocher soit reconstruit au même endroit. Malgré une lettre pastorale de Mgr Plessis, du 26 novembre 1817, invitant tous les paroissiens à se mettre à l'oeuvre, et désirant que l'union règne entre eux afin de pouvoir achever ces travaux le plus tôt possible (nouveau presbytère et tour avec clocher), l'opposition de certains paroissiens n'avait pas encore cessé à l'été suivant, comme le fait mention l'évêque au curé Jean-Baptiste Gatien dans une lettre du 1er août 1818. On procéda quand même à la construction de cette tour qui s'élevait au coin nord-est de l'église; cette tour s'inspirait-elle de celles de Sainte-Famille, I.O., où M. Gatien fut curé 18 ans? Joseph Robillard, maître-maçon, et un nommé Poitras, maître-charpentier, exécutèrent les travaux de la tour et du clocher en 1818, alors qu'ils poursuivirent ceux du presbytère l'année suivante.

Nommé curé de Saint-Eustache le 19 septembre 1821, M. Jacques Paquin, ci-devant curé de Saint-François-du-Lac, craignait d'être permuté dans le district de Montréal; il n'arriva dans sa nouvelle paroisse que le 4 octobre suivant; à peine installé, il se plaint au moins de deux choses au sujet des édifices paroissiaux: d'abord à son évêque, Mgr Plessis, le 6 novembre, d'être débordé "dans un tourbillon d'affaires et d'occupations infiniment plus délicates et occupantes que votre Grandeur, écrit-il, puisse supposer" (à savoir la saisie des constructions récentes, tour et presbytère, dont la dette n'a pas été honorée), et ensuite, il ne peut tolérer la laideur de la tour et du clocher de son église qu'il faut abattre, dit-il. Il y revient sans cesse: d'abord dans une lettre à Mgr Lartigue, du 1er septembre 1823: "C'est grand dommage, dit-il, que le pauvre M. Gatien se soit avisé de bâtir, outre que ces plans étaient pitoyables et même nuisibles à l'église".

Puis à Mgr Plessis le 26 octobre 1824: "... pour faire cela (allonger l'église, construire deux tours reliées par un portail) il faudra abattre cette tour que M. Gatien avait fait faire, parce qu'elle se trouve trop en arrière, qu'on ne peut aligner l'église que par le portail... outre que ça ne ferait qu'un hors-d'oeuvre, si on la gardait... La pierre de la tour et le clocher pourront servir." Enfin le 16 novembre 1841, dans la note biographique qu'il consacre à son prédécesseur, il écrit: "M. Gatien avait fait bâtir une tour d'un assez mauvais goût pour être obligé de la faire jeter à terre. Elle a été remplacée par celles qui existent actuellement". Cette tour était-elle de si mauvais goût? Comment se fait-il que M. Gatien n'ait pas consulté l'architecte François Baillargé, le frère de sa gouvernante, Mme Joseph Girouard, née Marie-Anne. Quoiqu'il en soit, cette pauvre tour semble avoir été l'aiguillon qui a fait de M. Paquin le véritable maître d'oeuvre de la magnifique église de Saint-Eustache.

La décoration intérieure et l'ameublement (1820-1824)

Déjà en 1804-1805, le curé Alexis Mailloux confie au jeune associé de Louis-Amable Quevillon, René Saint-James dit Beauvais, à peine sorti d'apprentissage (Gérard Morisset. Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France, p. 36) un premier aménagement de la voûte de l'église et du chœur; à celui-ci ainsi qu'aux transepts il ajouta une corniche. Quinze ans plus tard, soit de 1820 à 1824, Saint-James et son maître, Quevillon (décédé en 1823), acheveront suivant le style Louis XV l'ornementation de l'église qui devait ressembler grandement à celle de Saint-Mathias-de-Rouville. A la fin des travaux, M. Paquin écrit à Mgr Plessis, le 26 octobre 1824: "Nous achevons cette année la décoration intérieure de l'église, la voûte et l'ornement du sanctuaire". Les

regards étaient attirés par la beauté du chœur avec sa voûte bordée d'une somptueuse corniche; bien éclairé par la lumière de quatre croisées, le sanctuaire était orné d'une magnifique colonnade et de sculptures richement dorées ainsi que de beaux tableaux; "lorsqu'on entrait dans l'église, dit M. Paquin dans le Journal Historique, on était d'abord frappé par l'aspect d'une statue de saint Eustache, de grandeur d'homme, dorée à l'antique et placée derrière le maître-autel (celui-ci acquis du temps de M. Perreault) qu'elle dominait; sur le maître-autel étaient rangées six fiers chandeliers de 3 pieds de hauteur, sculptés, en 1799, par Jean-Baptiste Féré, maître-menuisier, de même que le monumental chandelier pascal de 5 pieds; ces chandeliers avaient été argentés en 1820. Une sainte table aux balustres solidement tournés séparait le sanctuaire de la nef depuis 1820. Le banc d'oeuvre était adossé au mur avant ouest de la nef face à la chaire disposée elle-même contre le mur avant est, et ce, depuis 1790; en 1820, la chaire fut remplacée par une plus belle sculptée par Saint-James.

L'allonge de l'église et la transformation de la façade (1831-1833)

Depuis sa fondation, la paroisse a plus que doublé: 2385 en 1790, 4880 en 1831; tous les espaces libres de l'église sont occupés par des tribunes ou jubés; doit-on agrandir l'église ou démembrer la paroisse? M. Paquin veut embellir l'église tout en faisant disparaître la fameuse tour de M. Gatién, et pour ce faire, il a besoin de la contribution de tous les paroissiens, et il s'oppose, appuyé en cela par le seigneur Dumont, à la division de la paroisse. Déjà le 26 octobre 1824, il fait part à Mgr Plessis de ses plans: il veut "allonger son église de 25 pieds par le devant, ajouter deux tours et portail en pierre de taille avec deux

entablements". ainsi 240 places de bancs seront ajoutés à la nef. Malgré l'opposition de E.A. Lefebvre de Bellefeuille, seigneur de la partie nord de la Rivière-du-Chêne, secondé par le curé Charles-Joseph Ducharme, de Sainte-Thérèse, et prônant la fondation de la future paroisse de Saint-Augustin, M. Paquin le 8 octobre 1829, fait parvenir à Mgr Lartigue son projet définitif. Pour gagner les paroissiens à sa cause, il promet de construire à ses frais un couvent pour l'éducation des jeunes filles, qu'il confiera à la Congrégation Notre-Dame. Dans cette dernière lettre à Mgr Lartigue, il ajoute ce détail qui manifeste son ingénuité: "Le couvent se trouvera au côté est (de l'église), à environ un demi-arpent, sur une ligne parallèle(...) Du couvent il y aura un chemin en dedans de la clôture du cimetière qui conduira à la tour est, d'où les soeurs monteront dans le jubé où l'on doit laisser une place pour elles et leurs élèves et tout cela sans être vues de personne ni par conséquent mêlées à la foule". (8 octobre 1829). Dans la requête du 8 mars 1830, adressée à Mgr Bernard Panet, évêque de Québec, et signée par la majorité des paroissiens, soit 403 propriétaires sur un total de 516, M. Paquin explicite encore plus ses intentions architecturales: "(...) l'église, ayant toujours été trop exigüe, (...) étant trop courte en proportion de sa largeur, il devient d'une urgence indispensable de lui faire une allonge convenable. 2- que pour l'embellissement de ladite église, cette allonge devrait être flanquée de deux tours, lesquelles prolongeraient les pans latéraux, cacheraient la déféctuosité du vieux corps de l'église trop bas pour la régularité des proportions et lui donneraient une apparence plus digne de la majesté du Dieu qu'on y adore". C'est le curé Louis-Marie Lefebvre, de Sainte-Geneviève, qui fit enquête pour vérifier le bien-fondé de ladite requête et le 11 mai 1830 en dressa le procès-verbal. L'autorisation de l'évêque

pour procéder à l'exécution des travaux fut donnée le 21 mai suivant. Dans son rapport, M. Lefebvre précise encore ceci: "En conséquence nous avons jugé qu'il est à-propos de faire une allonge de 25 pieds de dehors en dehors (mesure française) à l'église en question, flanquée de deux tours de 16 pieds de dehors en dehors dont les murs auront 60 pieds de hauteur, un portail de même hauteur que les tours, deux clochers à deux lanternes, le tout suivant le plan (...) une couverture en bardeau (...) démolir l'ancienne tour et le vieux portail à peine et à mesure que les nouveaux ouvrages avanceront avec observation que l'ancienne tour ne sera démolie qu'un peu au-dessus des murs de l'église, le reste devant être destiné, d'après le désir marqué des habitants dans l'assemblée, à faire une voûte ou lieu de dépôt pour le coffre-fort et autres effets précieux de l'église auxquels elle doit être ajoutée." C'est le 13 juillet 1831, que le curé Paquin procéda à la pose de la première pierre de l'allonge en même temps que celle de son couvent; à cette occasion, il avait invité son oncle, M. Jean-Baptiste Paquin, curé de l'Acadie à célébrer une messe solennelle. Trois ans plus tard, le 8 décembre 1833, le curé Jacques Paquin bénira l'allonge parachevée et inaugurerà la chapelle Saint-Jacques de la sacristie par la célébration des saints Mystères; c'était aussi le premier jour de l'année jubilaire décrétée par le pape Grégoire XVI. (Cette chapelle avait été choisie comme une des places de station de ce jubilé pour le diocèse de Montréal). Voici la description émue et nostalgique que fait M. Paquin de son église telle qu'elle était avant sa destruction le 14 décembre 1837, suivant son Journal Historique: "L'église placée près du presbytère, sur une belle pointe qui s'avancait sur la rivière des Mille-Iles, offrait un beau coup d'oeil, soit de la rive opposée, soit du village dont elle terminait la grande et belle rue à laquelle elle offrait son imposante façade de pierres de taille d'une construction éle-

vée, solide et dégagée des ordres dorique et ionique; de chaque côté de la façade s'élevaient deux superbes clochers à deux lanternes, couverts en fer blanc, et dont les flèches hardies et brillantes annonçaient au loin le temple du Seigneur. Une de ces tours était décorée d'un bel et bon cadran en bois, ouvrage de M. Vaillancourt, excellent ouvrier de Sainte-Scholastique (...) M. Paquin avait beaucoup contribué à l'ornement et à l'embellissement de l'église; c'est lui qui avait fait construire les deux tours et le portail et qui en avait conduit et surveillé les travaux". M. Paquin reprendra cette même description dans l'inventaire de la Fabrique de 1837 à 1839 et celui de 1845.

Cette façade de l'église (photo 9) qui existe, encore aujourd'hui, à quelques petites différences près (fronton, clochers, coupes et flèches) s'inspire de l'architecte Thomas Baillargé: son style ancien ou classique sans heurt où la ligne horizontale du portail double (comme celui de l'église de Deschambault, paroisse natale de M. Paquin, et aussi oeuvre de Baillargé), formé de deux entablements des ordres grecs dorique (celui du bas) et ionique (celui du haut) s'intègre harmonieusement à la ligne verticale des tours; ainsi l'ensemble est bien unifié, et les tours font vraiment partie du portail tout en l'allégeant. Comme dans les constructions de Baillargé, les clochers de forme octogonale ne pénètrent pas dans la toiture, et, les emprunts de certaines formes de style géorgien (ou anglo-saxon) sont assez fréquents, telle la fenêtre ou croisée palladienne au-dessus des portes centrales ainsi que le fronton superposé à la façade, sur lequel repose la statue de saint Eustache, le patron de la paroisse.

La destruction de l'église, le 14 décembre 1837

Il y aurait un beau scénario de film à écrire de la journée du 14 décembre à Saint-Eustache, à partir du Journal Historique de M. Paquin... De bonne heure, en ce 14 décembre 1837, les trois prêtres, MM. Jacques Paquin, François-Xavier Desève et Etienne Chartier, ces deux derniers respectivement vicaire à Saint-Eustache et curé de Saint-Benoit, quittent la ferme de M. Paquin, au Domaine, et se rendent au presbytère; M. Desève est le seul qui dit la messe. "Une quinzaine de jour auparavant, rapporte le Journal Historique, il y eut deux messes solennelles chantées pour le rétablissement de la paix et de la tranquillité".

"A onze heures et un quart, on vint sonner l'alarme; c'était la troisième depuis quelques jours... M. Paquin et Desève se trouvaient au village; ils aperçurent les bayonnettes qui brillaient au soleil à une assez grande distance encore, et firent de derniers efforts pour essayer de détourner les insurgés d'aller au devant des troupes, ou de les attendre, mais on ne les écouta point, et lorsqu'ils se furent convaincus qu'ils ne pouvaient être d'aucune utilité, ils demandèrent une voiture et s'éloignèrent aussi promptement que possible, et gagnèrent la ferme, en répétant une chanson d'à-propos qu'on leur avait apprise dernièrement; la voici: (Air de Cara, Rien de mieux que cela etc.) Coco prends ta lunette - Ne vois-tu pas, dis-moi, - L'orage qui s'apprête - Et qui gronde sur toi! - Abandonnons Paris, - Et gagnons du pays. - Mettons notre ménage - A l'abri de l'orage - Dans un petit village - Ou dans quelque hameau. - Coco, coco, sauvons-nous au plutôt."

Dans son journal, Emélie Berthelot note qu'avant de quitter le village pour la ferme cinq minutes à peine avant leur départ, les deux prêtres consommèrent les Saintes Espèces et transportèrent les vases qui étaient encore à l'église; "à peine furent-ils arrivés à la ferme qu'ils entendirent gronder le canon, et un fuyard vint leur apprendre que l'attaque était commencée." (Journal Historique). Plusieurs patriotes s'étaient réfugiés dans l'église. A 11 h. 30, on cloue et barricade les portes et les fenêtres avec des bancs et des poêles (il y en avait certainement trois dans la grande allée). On fait monter les patriotes dans les jubés, puis on en coupe les escaliers pour empêcher l'accès aux soldats anglais; plusieurs grimpent et se postent même dans les tours; Chénier lui-même a été vu dans l'oeil de bouc le plus haut du portail (Berthelot). On se sert des fenêtres et surtout des yeux de bouc comme de meurtrières. Devant la disproportion des forces en présence, plusieurs sautent en bas des jubés et fuient par la sacristie tentant de se faufiler à travers le petit bois d'ormes et d'érables derrière l'église pour traverser la rivière des Mille-Iles.

Pendant deux heures, le portail de l'église résiste sans broncher à l'artillerie; un protestant ultra fanatique s'est vanté au curé Ducharme, de Sainte-Thérèse, en plus d'être entré à cheval dans l'église de Saint-Benoit, d'avoir conseillé la canonnade contre l'église de Saint-Eustache. Plusieurs pierres en portent encore aujourd'hui les marques, cavités ayant la forme de section de boulet de canon; quelques-uns de ceux-ci roulaient même sur la toiture en bardeaux; enfin, à la longue, certains réussirent à enfoncer les belles portes de pin jaune de la façade. De temps à autre, de grosses branches de peupliers près de l'église volaient en éclats. Après ces deux heures de bombardement, un seul homme fut blessé mortellement dans l'église même,

et c'est Louis-J. Vermette dit Courville, de Sainte-Scholastique, qu'un boulet de canon entré par les portes centrales avait atteint grièvement au côté gauche, alors qu'il était à la balustrade.

Après avoir enveloppé l'église de fumée venant de l'incendie provoquée des maisons d'en face, les soldats anglais font taire l'artillerie et encerclent le temple et les autres édifices occupés par les patriotes. Toujours à la faveur de cette épaisse fumée, le colonel Ned Watherall, l'enseigne Daniel Lysons des Royaux, le major Ormsby et quelques autres empruntent le chemin couvert (entre le transept ouest et la sacristie); parmi eux un volontaire, le colonel B.C.A. Guky, commandant de la cavalerie (député de Sherbrooke) est blessé par une balle tirée par Edouard Beautron dit Major, de Sainte-Scholastique, au moment même où il entraît dans la sacristie (à cheval selon certains témoins); Guky avait riposté par un coup d'épée et Major fut alors fait prisonnier.

Ce détachement de soldats anglais, étrangers au culte catholique, de la sacristie pénétrèrent dans le sanctuaire: quel étonnement de constater qu'après deux heures de pilonnage, le choeur, comme une enceinte protégée, était resté intact avec ses autels, ses tableaux, ses sculptures, sa colonnade et jusqu'à l'imposante statue dorée de saint Eustache, qui, de sa hauteur, semblait défendre ces lieux sacrés! Mais des coups tirés des jubés obscurs leur firent quitter prestement le spectacle inusité; en évacuant la place, les soldats pillèrent consciencieusement le riche vestiaire et divers objets précieux de la sacristie, tels ces deux ampoules d'argent massif des fonts baptismaux, restituées soixante ans plus tard par la famille Lysons, d'Angleterre; puis Ormsby mit le feu derrière le maître-

autel. En peu de temps tout le sanctuaire devient un immense brasier dont les flammes se communiquent à la voûte de l'église. Une fumée dense s'engouffre dans les tribunes et oblige les patriotes à quitter leur forteresse cernée de toutes parts par des militaires, gendarmes sans merci. Chénier et quelques compagnons abandonnent l'église en sautant dans le cimetière par la croisée de la chapelle ou transept de la Sainte Vierge, du côté du couvent; d'autres tentent de s'échapper par les portes des transepts, celle du chemin couvert à l'ouest ou celle de l'est conduisant au cimetière où ils peuvent se cacher dans la chapelle des morts (charnier); enfin, d'autres à travers les trappes du plancher de la nef se dérobent par les soupiraux de la crypte. Quelques rares fuyards camouflés par la fumée dense de l'église purent non sans blessures graves atteindre des lieux moins exposés aux représailles; c'est ainsi que le patriote Eustache Raymond, de Sainte-Scholastique, est mort quelques jours plus tard à la côte Saint-Jean (Sainte-Monique).

Au bout de quelques minutes, le toit de l'église s'effondra et les deux clochers à lanternes s'écroulèrent en se croisant l'un sur l'autre, dit-on, faisant entendre un bruit de bronze fêlé et de pierres s'entrechoquant sourdement. Ne restèrent debout que les murs dont plusieurs pierres étaient calcinées ou criblées par les obus. Il y a une trentaine d'années, vers 1940, lors de l'élargissement du pont de la rue Saint-Louis, on trouva encore un de ces nombreux boulets du 14 décembre 1837. En moins de quatre heures, la magnifique église de Saint-Eustache était complètement détruite.

La reconstruction (1841-1845)

"Après la conflagration du village, la messe s'est dite pendant trois dimanches dans la maison d'école des garçons, appartenant à la Fabrique (dans le faubourg Saint-Jacques, coin Saint-Nicolas et De Bellefeuille, sur l'ancien terrain du collège Sacré-Coeur), puis ensuite, dans la maison de M. Pierre Laviolette qui l'a fournie gratuitement pour cet objet, jusqu'au 26 juillet 1838 (fête de Sainte Anne) où l'on commença à la dire dans le couvent..." là il y avait deux jubés, 110 bancs, fabriqués par Nicolas Perrin, de Saint-Eustache; ceux-ci seront utilisés à l'église, à partir de l'automne 1841.

M. Paquin est prêt à rebâtir immédiatement, mais il en est empêché de toutes parts. Malgré cela, Saint-Eustache sera plus favorisé que Saint-Benoît, dont l'église ne sera restaurée qu'en 1853. En moins de deux ans, pas moins de six requêtes seront signées à propos du démembrement de la paroisse ou de la reconstruction de l'église comme en font foi les procès-verbaux des enquêtes de MM. Antoine Manseau, V.G. et curé de Longueuil (15 mars 1838), et Jean-Baptiste Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, près de Montréal (26 mai et 12 juillet 1838). Ainsi les futurs paroissiens de Saint-Augustin acceptent encore, le 26 mai 1838, de continuer à faire partie de Saint-Eustache à la condition que l'église soit reconstruite au centre de la seigneurie, et non plus dans le village, réitérant ainsi le projet de 1814, lors de la confiscation des terrains de la fabrique par le seigneur Dumont. Le 10 septembre suivant, le territoire de Saint-Augustin sera détaché de Saint-Eustache pour former une desserte relevant désormais du curé de Sainte-Thérèse, M. Ducharme, et surtout de son nouveau vicaire, M. Desève. M. Paquin juge inconcevable que sur

les 20 côtes, qui forment la seigneurie, 7 seulement restent à sa paroisse; sans doute fallait-il ajouter 244 emplacitaires, mais, fait-il remarquer, la plupart sont pauvres et même 60 d'entre eux, le tiers du village possédant les plus belles propriétés, ont tout perdu et sont ruinés depuis le feu du 14 décembre. Même le gouvernement en 1840 refusait la part des Loyaux pour leurs pertes à Saint-Eustache. M. Paquin lutte sur tous les fronts pour pouvoir édifier un "temple digne du Dieu qu'on y adore": en 1838, il fait publier par son vicaire, M. Desève, le célèbre "Journal Historique" où il veut montrer que peu de paroissiens de Saint-Eustache participèrent à la résistance armée et que ceux qui l'ont fait avaient été trompés et forcés par de prétendus chefs pour la plupart étrangers à notre nationalité, et que, par conséquent, le gouvernement se devait d'indemniser les victimes de la dévastation qui s'ensuivit. Une indemnité de 2,312 livres, 10 sh. ne sera versé à la Fabrique que beaucoup plus tard soit au début de 1853.

Le 26 mai 1840, Mgr Bourget, dans une lettre à M. Paquin, se réjouit de sa détermination de restaurer l'église, mais il ajoute "que les gens de la nouvelle desserte de Saint-Augustin ne devront y contribuer en rien, puisque Mgr Lartigue les a détachés de Saint-Eustache depuis 1838". Au début de l'été 1840, M. Paquin fait parvenir à Mgr de Montréal une requête à cet effet. Mais celui-ci refuse de donner suite à la requête "jusqu'à ce qu'il soit certain des dispositions des paroissiens de Saint-Eustache (et de son curé) à lui obéir, surtout, dit-il à M. Paquin, si on tient compte du ton de vos deux dernières lettres" (28 juillet 1840). Suite à la requête précitée, le 6 août 1840, Mgr Bourget confie l'enquête à M. Louis-Marie Lefebvre, curé de Sainte-Geneviève et lui enjoint "de ne rien changer au démembrement de la paroisse en regard de l'arrondissement de Saint-Augustin".

Le 27 août suivant Mgr Bourget permet à la Fabrique d'emprunter 6,000 francs pour la reconstruction projetée. Un acte notarié du 27 décembre témoigne que M. Paquin lui-même prêta 10,000 livres (a.c.) à la Fabrique de Saint-Eustache à cette fin.

Mais M. Paquin ne démord pas et il revient encore à la charge; suite à l'injonction de Mgr Bourget, il fait parvenir le 4 septembre 1840, à celui-ci une lettre de 8 pages, "Mémoire sur le démembrement de la Paroisse de Saint-Eustache, Rivière du Chêne (...) sur la justesse et la vérité des oppositions des habitants du Grand Saint-Charles, du bas du Petit-Brûlé et d'une partie de la côte Saint-Louis des Corbeil et des moyens de les remplacer dans la nouvelle paroisse de Saint-Augustin (...)

Pourquoi donc prendre tout dans Saint-Eustache ruiné par la conflagration de 1837 pour former Saint-Augustin...! Son territoire est le même que celui de Sainte-Thérèse littéralement, que l'on ne songe pas à démembrer cependant". Le curé Paquin avait l'appui du notaire et magistrat, Eugène Globensky, qui avait publié un article à cet effet dans l'Ami du Peuple du 8 août 1840. Mais ce sera peine perdue, car Mgr Bourget ne changera rien à son décret d'érection canonique de Saint-Augustin, déjà publié depuis le 18 août précédent.

Huit mois se sont passés, et rien ne bouge à Saint-Eustache. Le 5 avril 1841, Mgr Bourget fait part à M. Paquin des plaintes reçues contre lui: "Il ne prend aucun soin du cimetière et même de l'ancienne église généralement abandonnée aux animaux; il laisse les enfants de chœur jouer, rire, se bousculer pendant les offices religieux; il prêche rarement, bien qu'il ait de la facilité pour le ministère de la parole." Il le conjure de "mieux s'acquitter de son devoir envers sa paroisse qui a déjà été assez désolée au temporel sans souffrir de la désolation spirituelle".

M. Paquin veut montrer son mécontentement devant le refus de Mgr de Montréal d'obtempérer tant soit peu aux demandes minimales de son mémoire, cité plus haut. En réponse aux reproches qu'il lui a exprimés dans sa lettre du 5 avril, M. Paquin menace Mgr Bourget de recourir aux tribunaux pour régler le litige, "d'autant plus dit-il que l'érection civile de Saint-Augustin n'est pas encore faite et que les commissaires civils tiendront compte des oppositions malgré la décision de l'évêque". En 1839, il ne reste plus que 3,000 âmes à Saint-Eustache alors qu'avec Saint-Augustin elle en compterait 5,660. Donc une diminution de près de la moitié; elle devenait ainsi, parmi les anciennes paroisses de la région, une des plus petites, et, avec l'obligation de reconstruire tous ses édifices paroissiaux, église, presbytère et couvent, sans compter que le tiers du village devait en faire autant sans entrevoir d'indemnités prochaines. Nous savons que seul l'extérieur de l'église sera achevé du vivant de M. Paquin, soit en 1845.

La "reconstruction améliorée" de l'église, de 1841 à 1845, s'effectua, comme l'allonge de 1831-1833, sous la direction de M. Paquin, qui en profita pour corriger "la déféctuosité du vieux corps de l'église trop bas"; tout en gardant les mêmes murs, il les haussa considérablement soit d'un étage ce qui lui permit d'allonger les fenêtres, celles de la nef comme celle du chœur; ces dernières furent cependant réduites à deux au lieu de quatre comme auparavant. A la fin de septembre 1841, l'église est maintenant ouverte au culte puisqu'on a achevé "la couverture de l'église et des tours". Le 30 septembre 1841, Mgr Bourget écrit à M. Paquin "qu'il se réjouit de l'achèvement de l'église qu'il ira bénir le 14 octobre prochain; les paroissiens, dit-il, pourront ce jour-là gagner l'indulgence plénière. Fasse le ciel que cette solennité console vous et vos paroissiens après tant et de si grandes tribulations par lesquelles vous êtes passés".

L'église complètement achevée quant à l'extérieur, Mgr de Montréal, profitant de la retraite paroissiale, vint l'inaugurer le 27 juillet 1845 par la bénédiction du premier orgue et d'une cloche de 960 livres, donnée par le curé Paquin. Selon celui-ci, "l'église restaurée valait mieux quant à l'extérieur que celle de 1837" estimée alors globalement à 7,000 livres.

La décoration intérieure renouvelée.

Décédé le 7 décembre 1847, en la vigile de l'Immaculée Conception, M. Paquin laisse à son successeur le soin d'achever, outre le presbytère et la sacristie, tout l'intérieur de l'église. Durant son passage à Saint-Eustache, M. Hippolyte Moreau, curé de 1848 à 1853, reconstruit aussi le chemin couvert et crépit les murs extérieurs de l'église. Après avoir ajouté deux petits jubés et un autre semblable à celui qu'occupaient les religieuses et leurs élèves; de l'automne 1851 à l'été 1852, il fait décorer la voûte de l'église: c'est une voûte surhaussée ceinturée d'une somptueuse corniche; deux anges à trompette gardent l'entrée du sanctuaire où s'élève un majestueux baldaquin.

Il faut attendre au début du siècle présent pour que soient entreprises des transformations importantes. De 1867 à 1878, le curé Louis-Ignace Guyon fit quelques réparations et changements. En 1867, il enleva au-dessus du portique le grillage qui l'endommageait. En 1875, on couvrit de nouveau en bardeau la toiture de l'église; l'année suivante, le plancher de l'église fut refait à neuf, alors que dans la sacristie, dont le plancher sera doublé en 1877, on aménagea un vestiaire et renouvela les deux confessionnaux. Enfin, en 1878, au moment même où M. Guyon inaugurait le chemin de la croix de la chapelle Sainte-Anne, dont l'autel était adossé au maître-autel, on lattait et peignurait les murs intérieurs

de l'église tout en rafraîchissant la décoration de la voûte.

L'élargissement de l'église et la reconstruction des clochers, et de la sacristie (1904-1906)

L'église en forme de croix latine avait l'avantage de pouvoir être agrandie en façade comme sur les côtés sans perdre une certaine proportion et, tout en gardant intact le sanctuaire, objet d'attentions particulières. Après avoir été allongée en 1833, l'église de Saint-Eustache, comme plusieurs églises à transepts, fut donc élargie en 1905.

Dès la fin du siècle dernier, la région de Saint-Eustache attira nombre d'amateurs de villégiature en provenance surtout de Montréal, charmés par "l'aspect de la campagne de cette partie de la province, riante comme un coin de basse Normandie, où routes et rivières serpentent agréablement pour se perdre à l'horizon des vertes collines estompées de bleu, d'où émergent de ci de là de fiers clochers de nos paisibles villages québécois de l'historique comté des Deux-Montagnes". Cet afflux de touristes, spécialement en fin de semaine, amena la Fabrique, en 1903, à décider l'agrandissement de l'église; à la fin des travaux, en 1906, le territoire d'estivants de Plage-Laval, sur la rive opposée, rattaché jusqu'alors à Sainte-Rose, fut annexé à la paroisse religieuse de Saint-Eustache.

L'architecte Joseph Sawyer dressa les plans et devis de ces travaux exécutés par la firme Boileau et Frères; on élargit donc l'église en portant les murs à l'extrémité des tours et des transepts lui faisant ainsi perdre la forme traditionnelle de croix latine; puis pour cacher le contraste des pierres différentes, un contrefort purement décoratif fut ajouté au point de rencontre du vieux mur des transepts avec les nouvelles murailles latérales.

A l'intérieur, pour remplacer les jubés des transepts démolis, un second jubé à l'arrière de la nef fut superposé au premier (photo 2). Maintenant plus de 1000 personnes pouvaient y prendre place. Quatre colonnes de chaque côté de la nef séparent la voûte centrale des bas-côtés, et, la chaire est maintenant placée plus en avant, adossée à la première colonne du côté de l'autel de la Sainte Vierge. La vieille sacristie, trop petite, fut démolie pour laisser place à l'actuelle de 27½ pieds de largeur par 31 de profondeur (mesure anglaise), à l'intérieur. Quant à la chapelle Sainte-Anne dont l'autel était adossé au maître-autel, elle fut réaménagée dans l'annexe actuelle, adjacente au côté ouest de la sacristie; elle mesure à l'intérieur 27½ pieds de largeur par 51 de profondeur, pourvue de bancs et de confessionnaux. On rétrécit alors le passage de la sacristie au sanctuaire, dégarni lui-même de son baldaquin. Enfin, en 1906, les deux clochers furent reconstruits plus massifs, moins élancés, moins élégants que les précédents, sans doute à cause du petit fronton qui surmonte la façade de l'église pour cacher son toit rehaussé, c'est sur ce fronton que repose l'intrigante statue de bronze de saint Eustache (d'une dizaine de pieds) sculptée vers 1900, par Olindo Gratton, de Sainte-Thérèse.

Les dernières modifications de 1925 à nos jours

La voûte d'une église, véritable dais, est souvent comparée au firmament, "aux cieux qui racontent la gloire de Dieu et publient l'oeuvre de ses mains", comme le chante le psaume 18. Pour redonner à l'église un peu de sa splendeur première, en 1925, l'architecte Tylle orna la voûte (photo 1): superposant une fausse voûte à caissons en anse de panier, faite de plâtre et de poussière de bois, et, dans les bas-côtés, faisant jaillir une voûte d'arêtes avec noeud

au centre pour former ainsi une clef de voûte sculptée, tandis que des arcs doubleaux répartissent le poids de la voûte sur les huit colonnes d'ordre composite, couronnées de chapiteaux à double volutes de l'ionique réunies par des feuilles d'acanthé du corinthien. Les anges à trompette à l'entrée du choeur sont remplacés par de simples motifs végétaux.

Cinq ans plus tard, en 1930, on compléta cette ornementation de la voûte, cette fois encore avec l'architecte Joseph Sawyer: le peintre-décorateur F.-Xénophon Renaud, revêtit à la feuille d'or la voûte de l'église, peinte comme les autres surfaces intérieures dans les tons beige et blanc; en même temps, le maître-électricien, Eugène Duquette, renouvela les installations électriques en fixant ces séduisants lustres qui éclairent maintenant encore l'église.

En 1948, une salle paroissiale de 38 pieds et 3 pouces de largeur par 80 pieds de longueur fut construite, attenante au côté est de la sacristie.

Enfin, en 1957, Mgr Louis-Joseph Rodrigue, curé, fit dresser par Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, le "devis des ouvrages à exécuter à l'intérieur de l'église, de la chapelle Sainte-Anne et de la sacristie" afin de rafraîchir l'ornementation de l'église et lui donner encore plus d'éclat. Les travaux exécutés par M. Georges Chalifoux, de Sainte-Scholastique consistaient à enlever de la voûte les filets roux qui en accentuaient les moulures et à la peindre d'un seul ton chamois avec les ornements de ton ivoire tout en respectant la dorure ou la réparant au besoin; tous les murs furent peints de ton ivoire.

Les autels, crucifix et chandeliers et le chandelier pascal reçurent une nouvelle parure, ivoire et or. La splendide horloge que l'on voit encore dans le sanctuaire a été fabriqué à cette époque par un ébéniste de la Grande-Côte. Egalement des confessionnaux à l'arrière de l'église furent renouvelés.

Suite aux directives conciliaires, en 1965, "un autel liturgique respectant en tout point le style des autels du sanctuaire" a été placé face au maître-autel à l'entrée du sanctuaire. Un peu plus tard, vers 1968, un ambon dans le même style fut ajouté; plusieurs regrettent qu'on ait fait disparaître à cette époque une partie importante de la sainte table aux balustres si bien tournées.

Autels, chandeliers, chaire, fonts baptismaux et confessionnaux

Les autels latéraux et le maître-autel, la chaire et les fonts baptismaux ont été sculptés par le même artisan, en 1845. Peut-être par Urbain Brien dit Desrochers, époux en secondes nocces de Zéphirine Labrie, la veuve du Dr Jean-Olivier Chénier? Comme les autels latéraux, le maître-autel (photo 4) est de bois sculpté orné de moulures en plâtre; celui-ci amélioré en 1930 reçut un nouveau tabernacle en métal en 1945. Son tombeau est orné en son centre du sigle marial sulpicien et de motifs végétaux, dorés à la feuille tout comme le rétable; sa table d'autel de onze pieds de longueur est maintenant surmontée de deux gradins disposés de chaque côté de la custode (ou tabernacle), elle-même parée d'un bas-relief de deux anges adorateurs; au-dessus des gradins (ou prédelles), il y a la monstrance du retable dont la custode décorative nous montre le Bon Pasteur, avec sa houlette, portant sur ses épaules un agneau, puis, de chaque côté deux niches: celle de gauche contient la statuette de saint Louis de Gonzague, et la niche de droite, celle de Notre Dame à l'Enfant; enfin l'étage du

couronnement est décoré d'autres motifs végétaux.

Quant aux autels latéraux (photo 8) dont la table est d'un peu plus de 7 pieds de longueur, le tombeau est garni au centre d'une couronne de végétaux; le tabernacle présente un coeur entouré d'épines et de feu et surmonté d'une croix; sur le premier gradin du bas, deux anges adorateurs en médaillon parent le tabernacle; au centre de la monstrance, un oeil dans un triangle entouré de rayons, et de chaque côté un médaillon respectivement à l'effigie des apôtres Pierre et Paul; enfin le couronnement est enjolivé de motifs végétaux à clochettes.

Le chandelier pascal (photo 6) sculpté en 1838 par Vital Desrochers est orné de volutes et d'arabesques au milieu desquelles se détachent un médaillon, sur chacune des trois faces, illustrant d'abord un angelot, ensuite Jésus et Jean-Baptiste enfants, enfin la vision de l'Agneau pascal de l'Apocalypse gardant le Livre de Vie. On ignore l'auteur des chandeliers d'autel également de bois à motifs végétaux et peints dorés (photo 7).

La chaire et son abat-voix sont de style roman; sa face ouest est ornée du livre de la Sainte Ecriture, surmonté d'une croix, et, sur celle du nord, une épée croisant la croix; enfin sous l'abat-voix, une colombe entourée de rayons (photo 3).

A noter que jusqu'en 1820, les confessionnaux furent dans les transepts; par la suite ils occupèrent la sacristie puis la chapelle Sainte-Anne. Les confessionnaux à l'arrière de l'église ont été refaits en 1957 et ils sont utilisés surtout depuis une dizaine d'années. Chaque époque a ses coutumes.

Tableaux du sanctuaire, chemins de la Croix et dévotions particulières

Les tableaux du sanctuaire au nombre de huit sont disposés ainsi: de l'autel latéral de la Sainte Vierge à l'arrière du maître-autel: l'Assomption de Marie, le Baptême de Jésus, la vocation de saint Eustache et l'Apparition de la Vierge Marie à Bernadette. De l'autel latéral de saint Joseph au maître-autel: la mort de saint Joseph, la communion de saint Stanislas Koska, le martyre de saint Eustache avec sa famille et sainte Anne (photo 5); au bas de ce dernier tableau, on y distingue M. et Mme Charles A.M. Globensky et le curé Paquin. M. Globensky, alors seigneur, avait acquis cette toile ainsi que celle de l'Apparition à Lourdes lors d'un voyage à Rome, en 1874; ces peintures sont l'oeuvre d'un artiste italien, Ippolito Fece Zapponi. Lors de l'installation de cette dernière peinture dans le sanctuaire, un inconnu composa une satire de quinze quatrains (publié en 1937 dans *Le Feu de la Rivière du Chêne*, de l'abbé Dubois, pp. 298-300, sous le titre: "Venite Adoremus Globensky"). C'est Mme Louise-V. Gadbois, de Saint-Eustache, qui peint en 1890, les deux fresques de Stanislas Koska et du Baptême de Jésus. Les quatre autres sont de 1930; parmi celles-ci deux sont d'un artiste de Mascouche, Georges Delfosse ou peut-être de sa fille: l'Assomption de Marie et la mort de saint Joseph.

Le premier chemin de la croix de l'église dont font mention les archives, a été donné en 1841 par Mme Guillaume Prévost, née Hortense Globensky, et surnommée en 1837, alors qu'elle demeurait à Sainte-Scholastique, la chevalière des Deux-Montagnes pour son opposition aux patriotes. Le second chemin de la croix fut offert en 1856, par Eugène Globensky et ne fut remplacé qu'en 1925 par l'actuel chemin de la croix dont l'encadrement fut refait en 1930.

Parmi les saints vénérés dans l'église de Saint-Eustache de façon particulière, il faut mentionner sainte Anne et les jeunes saints jésuites Stanislas Koska et Louis de Gonzague. C'est le curé Moreau ou Guyon qui dédia la chapelle de la sacristie à sainte Anne à la place de saint Jacques comme avant le feu de 1837; en 1866, Charles Globensky donna aussi une statue de sainte Anne pour la chapelle du cimetière. Quant aux saints jésuites, nous savons qu'ils furent proposés comme patron de la paroisse, vers 1776, alors que le desservant était un jésuite, le Père Antoine Gordan. Il est à noter que de 1861 au début du siècle, l'autel latéral actuel de saint Joseph était dédié à la famille de saint Eustache, sainte Théopista, saints Agapite et Théopistus.

Les cloches

Il semble bien que la cloche qui servit dès 1783 est la même employée par la suite dans le clocher de M. Gatien (1818-1833) et ceux de M. Paquin (1833-1837); c'était une cloche de 304 livres; de ses débris, en 1837, la forge Ward, de la Plaine Sainte-Anne de Montréal, en fonda une de 290 livres, qui fut bénite le 1er août 1838 par le curé de Saint-Hermas, M. Louis-Ferdinand Belleau sous les noms de Sophie (Mme Sophie Roy-Bush épouse de Charles-Louis Lambert-Dumont), Jacques (le curé Paquin) et Janvier (M. Vinet, curé de Rigaud).

Le 27 juillet 1845, Mgr Bourget en bénit une seconde pesant 960 livres; cette cloche et celle de 290 livres seront utilisées jusqu'en 1880. Cette cloche de 960 livres, fondue par Molson et Perkins, Couvent Sainte-Marie, de Montréal, et donnée par le curé Paquin, reçut les noms d'Eustache, Elmire (Dumont, Mme Pierre Laviolette) et Angélique (De Bellefeuille).

En 1879, on décida de renouveler le carillon, car la petite cloche de 290 livres était trop faible alors que la plus grosse était fêlée. Le 5 février 1880, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, bénit le nouveau carillon de trois cloches: le bourdon ou grosse cloche au son plus grave pesait 1665 livres et se nommait Marie-Joseph Eustache; la seconde pesait 1232 livres et portait les noms des membres de la famille de saint Eustache: Théopista, Agapite et Théopistus; enfin, la troisième fut nommée Anne, Louis (prénom du curé Guyon) et Jean-Baptiste.

Le carillon actuel de quatre cloches, fondues par la Maison Cornille Villedieu, de Normandie, France, et installées par Dominique Cogné, fut bénit le 26 mai 1949 par Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Le 8 mars 1951, Mgr Laurent Morin, auxiliaire à Montréal, dut bénir de nouveau le bourdon qui, au moment où on le hissait dans le clocher, quelques jours après sa première bénédiction, s'était brisé sur le perron de l'église: le treuil qui la montait s'embourba, faisant céder le cable; ce bourdon qui pèse 4240 livres est un do dièze et se nomme Eustache et il est seul dans le clocher du côté est; la deuxième cloche de 2500 livres sonne le mi et porte le nom de Jésus; la troisième est de 1780 livres a le son de fa dièze et s'appelle Marie; enfin la quatrième, du nom de Joseph, pèse 1260 livres et donne la note de sol dièze.

Les orgues

Anciennement le chant à l'église se faisait tout uniment sans être soutenu ou accompagné d'harmonium ou d'orgue. Parfois la voix tonitruante du chantre y pourvoyait! On raconte que vers 1830, à Saint-Eustache, la plus grosse paroisse des Deux-Montagnes

et, qui, en plus, possédait un des villages les plus considérables de l'époque, l'église n'avait pourtant pas encore d'orgue. Un jour de visite pastorale, lors d'une procession des plus solennelles, Mgr Lartigue, accompagné du curé Paquin et de son vicaire, entraient dans l'église remplie à pleine capacité, pour la circonstance, de paroissiens et de visiteurs. Celui qui prônait alors au jubé était nul autre, rapporte Emélie Berthelot, que le père Rochon, brave ouvrier de l'endroit, qui avait, paraît-il, une jolie voix chevrotante, de ces voix qui étaient jadis si prisées dans nos campagnes. La cloche sonnait à toute volée, et, Mgr bénissait les fidèles sur son passage; c'était un moment solennel et des plus décisifs pour le maître-chantre qui devait pour accueillir le pasteur du diocèse, choisir un de ses meilleurs cantiques. Le père Rochon entonna donc son cantique le plus solennel et qui commençait par les mots suivants: "Depuis longtemps, Dieu t'appelle, âme infidèle..." En entendant ces premiers mots, quelle ne fut pas l'indignation de l'évêque, qui dit alors tout haut aux prêtres qui l'escortaient: "Faites donc taire cette grosse bête-là!"

Le premier orgue fut donc acquis le 7 juillet 1845, de Toussaint Cherrier et P. Richer dit Laflèche, de Montréal; il comprenait cinq jeux complets; Mgr Bourget le bénit le 27 juillet suivant. Un deuxième orgue, fabriqué par Eusèbe Brodeur, de Saint-Hyacinthe, fut acheté le 12 février 1866, pour la somme assez considérable à l'époque de \$2,400.00; l'organiste était nul autre que le légendaire Dr David Marsil. Enfin le troisième orgue, celui qui est encore en usage, a été fabriqué par Casavant, de Saint-Hyacinthe, en 1909; il est de très grande qualité et possède de nombreux jeux. M. B. Lanthier en défraya une infime partie du coût par un don de \$1,000.00; en 1957, cet orgue fut amélioré grandement par l'addition de jeux, toujours par la maison Casavant.

La crypte

Jusqu'en 1861, on inhuma la dépouille mortelle de quelques défunts sous l'église; à cette époque il y en avait déjà 40 dont trois curés, sous le sanctuaire: MM. Mailloux, Gatien et Paquin. Par la suite les restes mortels de deux autres curés y prirent place, également sous le choeur: MM. Guyon et Villeneuve. En juin 1913, on projeta l'aménagement d'une crypte sous l'église pour les défunts déjà inhumés, mais rien n'y fut fait.

Les bancs

Les bancs de l'église utilisés de 1838 à 1905 ont été l'oeuvre du sculpteur, Nicolas Perrin, ancien apprenti et associé de Saint-James, qui en avait d'abord fait une partie (100) pour la chapelle aménagée au couvent après le feu de 1837; quant aux bancs actuels ils sont de 1905. Dans la première église, il y avait un banc d'oeuvre adossé au mur avant ouest de la nef; mais après 1838, les marguilliers occupaient tout simplement le premier banc de la grande allée, selon la coutume actuelle. Dans l'inventaire de 1845, on mentionne également le banc du gardien (garde-chien, appelé aussi connétable) sis à l'arrière de la nef. Sur la photo de l'intérieur de l'église en 1898, on semble voir de chaque côté du sanctuaire sans doute le siège curial à gauche et la banquettes à droite bien intégrés aux boiseries environnantes.

Légendes et curiosités

Vous avez sans doute remarqué sur le haut de la façade de l'église la date 1833 en lettre dorée indiquant l'année où le portail de l'église fut achevé. Juste au-dessus de ce quantième depuis 1906, il y a un fronton de style anglo-saxon ou georgien pour cacher le pignon de l'église; sur ce fronton repose la mystérieuse statue de saint Eustache, qui, pour les uns, représentait

autrefois Chénier, et, pour d'autres, un guerrier amérindien! Puis que dire, ornant la façade, des fameuses cavités, produites le 14 décembre 1837 par les boulets de canon, et qui ont été conservées pour la postérité, en particulier, celles au-dessus du portail ouest. Dans quel oeil de bouc le plus haut du portail Chénier a-t-il été vu, et par quelle fenêtre est-il sorti de l'église en flamme, enfin à quel endroit est-il tombé sous les balles? Qui hérita de la cloche de 290 livres faite des résidus de celle de 304 livres alors dans le clocher en 1837? Les 14 livres de différence en avait été gardé en souvenir par des intrus! Cette cloche fut retirée du clocher en 1880? On rapporte souvent que c'est la paroisse de Saint-Sauveur-des-Monts, à l'extrémité de l'Augmentation des Mille-Iles, qui en aurait bénéficié. Et les boulets rouges qui auraient été lancés le 14 décembre contre le presbytère, suivant une lettre de Mgr Bourget à Mgr Turgeon, auxiliaire à Québec, le 12 janvier 1838; assertion corrigée le 26 janvier suivant? Enfin la question souvent posée: Que reste-t-il de l'église de 1837? Globalement, la façade et les deux tours, construites en 1831, ainsi que l'abside et les murs latéraux de chaque côté de celle-ci jusqu'aux contreforts: exclusivement, cette dernière partie date de 1780: encore faut-il enlever aux murs latéraux, de l'abside et des transepts, une douzaine de pieds, la valeur d'un étage, qui a été ajouté en 1841; les fenêtres des anciens transepts ont été remplacés par de plus longues, comme celles d'ailleurs du choeur; celles-ci, à cette époque, furent réduites à deux au lieu de quatre.

Indications bibliographiques

M'ont permis de rédiger cette étude le Rapport des Archives du Québec ainsi que tous les documents concernant la paroisse, disponibles sur place ou aux évêchés de Saint-Jérôme et de Montréal, dont plusieurs rendus encore plus accessibles grâce à leur publication, faite avec soin, par MM. Claude-Henri Grignon et Gilles Boileau, dans La Concorde, la Victoire et le précieux cahier de la Société d'Histoire de Deux-Montagnes, consacré à ce sujet, et paru à l'automne 1978. Egalemeht, je remercie Mlle Béatrice Chassé du Ministère des Affaires culturelles du Québec, qui m'a donné accès à une partie de sa documentation compilée pour un travail sur le bâtiment même de l'église en vue de sa conservation. Enfin, je veux souligner l'apport important de Mgr Louis-Joseph Rodrigue, ancien curé, dont la précision et la pertinence des souvenirs et des remarques m'a été d'un précieux secours.

Appendice 1

Protection contre le froid et contre le feu

L'église est bien protégée du froid durant la saison hivernale grâce à des fenêtres doubles depuis 1869; une fournaise avec calorifères à eau chaude remplace les poêles à bois dans la grande allée depuis l'automne 1894; en avril 1941, des "brûleurs" furent ajoutés aux fournaises. Enfin, au printemps de 1946, on isola les murs avec de la laine minérale.

En avril 1918, pour protéger l'édifice contre la foudre, on installe sur le toit des paratonnerres; plus récemment, en novembre 1945, les escaliers des tours furent reconstruits à l'épreuve du feu. En 1963, écrit Mgr Rodrigue, à la faveur de l'amélioration du système d'alimentation d'eau de la ville de Saint-Eustache, le conseil de Fabrique a installé à l'intérieur de l'église des gicleurs automatiques qui assurent une protection nécessaire contre l'incendie."

Appendice 2

Chronologie des terrains de la Fabrique.

- 24 juin 1770: le seigneur Louis-Eustache Dumont donne un terrain de 7 à 8 arpents, comprenant un chemin d'un demi arpent, puis un espace nécessaire pour recevoir l'église, le cimetière, le presbytère et autres commodités pour le sieur Curé, enfin un quart d'arpent pour la place publique le long de la rivière du Chêne.
- 12 août 1772: le quart d'arpent de large réservé le long de la petite rivière du Chêne pris depuis le chemin du Roy (rue Saint-Louis) jusqu'à la rivière des Mille-Iles, est maintenant réservé pour le presbytère et ses dépendances, du moins dans sa partie nord.
- 4 juin 1787: la Fabrique décide de creuser un fossé autour du cimetière, situé à l'est de l'église, pour en empêcher l'inondation.
- 1793: agrandissement du terrain du presbytère à l'usage du curé pour y disposer de nouvelles dépendances.
- 26 avril 1795: agrandissement du cimetière.
- 1807: première contestation de la propriété du terrain de la Fabrique par le seigneur Nicolas-Eustache Lambert-Dumont. Celui-ci revendique le lopin de terre occupé par le jardin du curé.

- 5 septembre 1809: la Cour d'Appel rend un jugement en faveur de la Fabrique.
- 1810: nouvelle contestation de la propriété des terrains par le seigneur Dumont.
- 18 avril 1814: la Cour d'Appel annule le contrat de donation du 24 juin 1770.
- 16 juin 1815: le seigneur Nicolas-Eustache Lambert-Dumont concède de nouveau à la Fabrique le terrain donné par son père le 24 juin 1770.
- 25 juin 1825: échange de terrain entre la Fabrique et le seigneur Dumont; celui-ci prend possession d'un morceau de terrain situé à l'extrémité est de la propriété de la Fabrique pour y construire son manoir; la Fabrique devient propriétaire d'un terrain dans le faubourg Saint-Jacques pour y construire une école administrée par elle.
- 14 octobre 1829 et 5 août 1830: la Fabrique concède, en faveur du couvent un quart d'arpent de terrain du cimetière, à partir de la clôture du devant du dit cimetière, jusqu'à la rivière des Mille-Iles, à prendre le long de la clôture du jardin de M. Dumont.
- 1831-1833: la place publique en avant de l'église est rétrécie par l'allonge de 25 pieds de celle-ci. De plus, une muraille de pierre unit la façade de l'église à celle du nouveau couvent à peine

... commencé et qui sera érigé à l'est de l'église, près de la propriété de M. Dumont.

- 13 juillet 1834: la Fabrique règle la place publique de l'église après l'avoir agrandie et améliorée; de plus, elle plante des poteaux uniformes, peints et assez distancés les uns des autres.
- 8 août 1839: inventaire de la Fabrique et de la Cure de Saint-Eustache: "Le terrain de la Fabrique a en front deux arpents et trois perches (et même) trois arpents de profondeur dans sa plus grande largeur y compris un arpent de pointe basse de forme sphérique dont les côtés n'ont qu'un demi arpent de longueur. Deux arpents et une perche de profondeur sur un arpent et un quart de largeur sont occupés par le cimetière et la place publique. Le terrain du Curé a un arpent et huit perches de profondeur sur sept perches de largeur. Le terrain du Couvent a un quart d'arpent de largeur pour le jardin sur sept perches de profondeur, et un demi arpent carré pour la place de la maison. Tout le terrain appartenant aux établissements paroissiaux: église, presbytère, couvent et place publique, forme une superficie de six arpents, deux perches et demi, mesure française."
- 1846: deux arpents et demi de terrain sont maintenant à l'usage du Curé.

- 1847-1848: le nouveau presbytère prend maintenant place à l'ouest de l'église, bien aligné avec celle-ci.
- 1851: on procède à une plantation d'arbres devant l'église et devant le presbytère, on peut admirer une clairevoix et un petit jardin.
- 15 avril 1866: acquisition d'un nouveau terrain pour le cimetière qui sera agrandi par la suite. (pour plus de détails, voir page 38)
- 1871: il n'y a plus de terrain réservé à l'usage du Curé.
- Vers 1890: un kiosque est construit sur la place publique de l'église.
- 27 mai 1907: fin de la place publique en avant de l'église. On permet au Couvent d'utiliser comme parterre le terrain s'étendant jusqu'à la rue Saint-Louis. Les poteaux pour y attacher les chevaux sont réinstallés à l'arrière de l'église.
- 9 juillet 1922: la statue du Sacré-Coeur de Jésus prend place à l'avant est de l'église.
- 9 janvier 1950: élargissement de la rue Saint-Louis à même du terrain de la Fabrique dont l'ancienne place est par le fait même encore réduite. Vers cette même époque, la plaque commémorative fixée à un poteau est renouvelée.

1956: Démolition du manoir Dumont-DeBellefeuille, jadis à l'extrémité est de la place publique, pour faire place à l'école Notre-Dame.

4 avril 1965: cession par la Fabrique à la Congrégation Notre-Dame du terrain occupé par le couvent. A cette occasion, une promenade est ouverte le long de la rivière des Mille-Iles au sud des terrains de la Fabrique, du couvent et de l'école Notre-Dame. Un peu plus tard, une voie de service parallèle à la rue Saint-Louis est aménagée devant le presbytère et l'église.

14 décembre 1975: le monument Chénier, érigé en 1937 dans l'ancien faubourg Saint-Jacques, en face du collège Sacré-Coeur, occupe maintenant une place d'honneur sur la place de l'église.

Note: la Fabrique posséda aussi quatre terrains sur lesquels étaient construites des écoles administrées par elle: d'abord celui, acquis en 1825, où était édifié le collège Sacré-Coeur, ce terrain avait une superficie de deux arpents et demi; un autre situé à la Côte Saint-Joseph et sur lequel était bâtie une maison en pierre à deux étages, celui-ci avait été acheté en 1844; enfin deux autres lopins situés à la côte Saint-Louis et au Petit Brûlé: sur chacun également était construite une maison d'école mais la Fabrique dut les céder, en

... 1841, à cause de la fondation de la paroisse de Saint-Augustin, sur le territoire de laquelle ils étaient situés.

Dans l'inventaire de 1845, M. Paquin mentionne aussi que la Fabrique possède encore deux terrains de chapelles à procession, dont une seule est bâtie.

15 avril 1866: choix et achat d'un nouveau terrain pour le cimetière; ces lopins appartenaient aux héritiers de la famille Scott ainsi qu'à d'autres familles. Le 28 juin 1903, on draina le terrain. Le 4 août 1912, eurent lieu des pourparlers en vue de changer encore le site du cimetière. Le 25 juillet 1913, la Fabrique confia à J.R. Croteau la tâche de dresser le plan du cimetière. Le 25 mai 1919, on y effectua des travaux importants. En 1922, dans le but d'agrandir le cimetière, la Fabrique acheta la propriété de Mgr J. Herménégilde Cousineau, qui fut louée durant plusieurs années; toujours dans le même but, la Fabrique acheta en juin 1923, une partie du lot 44, les sections 4 (appartenant au notaire J.A.G. Bélisle) et 10 et 19 (de J.H. Langlois, de Sainte-Scholastique). Enfin le 23 septembre 1945, Mgr Conrad Chaumont bénit ce nouveau terrain agrandissant le cimetière.

Appendice 3

La place publique de l'église

Autrefois la place de l'église était plus marquée que maintenant surtout à cause de la disposition des édifices environnants, en particulier du presbytère, qui, jusqu'en 1845, faisait un angle droit avec l'église, et aussi grâce au manoir Dumont-de Bellefeuille, qui, jusqu'en 1956, en fermait l'autre extrémité. Les côtés les plus longs de ce rectangle, formé par la place, étaient constitués, au sud, par la ligne droite de la façade de l'église et du couvent reliés par la muraille du cimetière et s'étendant sur une longueur de 225 pieds français en 1833, alors que le côté nord du rectangle avait pour borne la rue Saint-Louis et les maisons qui bordent celle-ci. Cette place réservée comme telle pour le stationnement des voitures alors à traction animale fut ainsi utilisée de 1772 jusqu'en 1907, alors que l'on convertit en stationnement le terrain à l'arrière de l'église, et, que le devant du couvent fut transformé en parterre jusqu'à la rue Saint-Louis. Vers 1890, on érigea à l'angle nord-ouest de l'église un kiosque, qui servait, tantôt pour les criées, les avis de convocation ou les affiches des lois et règlements, tantôt pour les concerts de fanfare ou les assemblées publiques et politiques: les Laurier, Bourassa et Sauvé, pour ne citer que ceux-là, y adressèrent la parole. Depuis le 9 juillet 1922, un monument au Sacré-Coeur de Jésus est érigé face à l'église, devant la tour est, et, entouré de quatre lampadaires; à quel événement fait allusion la date de 1896 à l'arrière de la base du monument? La Commission des Monuments historiques du Québec, fondée le 21 mars 1922, plaça devant l'église de Saint-Eustache, près du trottoir, également sur le côté est, une plaque commémorative en fer coulé et bronzé avec encadrement de feuilles d'érable stylisées et reproduction des armoiries de la province dans la partie supérieure de la

bordure, la plaque est soutenue par un poteau: la plaque actuelle date des environs de 1950.

En voici le texte français:

Le 14 décembre 1837, bataille de Saint-Eustache entre 150 patriotes commandés par le docteur Chénier et 2000 soldats sous les ordres de Sir John Colborne.

Depuis novembre 1975, le monument Chénier qui s'élevait depuis 1937 en face du collège Sacré-Coeur (dans l'ancien faubourg Saint-Jacques) a été placé sur l'ancienne place de l'église vis-à-vis du kiosque, près du chemin de service, parallèle à la rue Saint-Louis.

Appendice 4

René Saint-James dit Beauvais, principal artiste-décorateur de l'église de Saint-Eustache d'avant 1837

René Saint-James dit Beauvais, maître-sculpteur de grande renommée, qui orna l'église de Saint-Eustache en 1804 (voûte), 1820-1824 (voûte refaite en partie ainsi que la corniche et l'ornement du sanctuaire, du banc d'oeuvre et de la chaire, etc.), et en 1832, est né à Saint-Constant de Laprairie en 1785; il est le fils de Jean-Baptiste Saint-James dit Beauvais et de Marie-Anne Lanctôt. D'abord apprenti puis compagnon (1799-1806 environ) auprès du célèbre maître-sculpteur, Louis-Amable Quévillon, de l'Atelier des Ecorres, à Saint-Vincent-de-Paul, il devint un maître-sculpteur réputé dès 1810. Déjà, en 1805, on lui confie un jeune apprenti qui deviendra célèbre, François-Thomas Baillargé, le grand maître de toute l'École de Québec au XIXe siècle. De 1812 à 1815, on le voit lieutenant de milice déjà fixé à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus; d'ailleurs le 9 septembre 1812, il semble quitter définitivement la région de Laprairie, en signant un acte de vente d'une terre située à la côte Saint-Régis, dans la seigneurie du Sault-Saint-Louis. Quelque temps après la

l'invasion américaine repoussée à Châteauguay en octobre 1813, Saint-James, le 3 février 1815, s'associe avec son maître, Louis-Amable Quévillon et ses compagnons d'atelier, Joseph Pépin, natif de Rivière-des-Prairies, Paul Rollin, un Français qui résidait à Longueuil, et, qui se retirera plus tard à Sainte-Thérèse de Blainville.

Par un acte de résiliation du 25 janvier 1817, le groupe se scindera en deux d'un commun accord: d'une part, Quévillon et Saint-James, et d'autre part, Pépin et Rollin; le nouvel acte d'association de Saint-James avec Quévillon est daté du 12 février 1817. Après la mort de son associé, Quévillon, décédé le 9 mars 1823, Saint-James se joindra à Paul Rollin et François Dugal, un

de ses anciens apprentis; l'année suivante, Rollin se retire et est remplacé par deux autres anciens apprentis de Saint-James, soit Jean-Baptiste Barret de Saint-Vincent de Paul et Nicolas Perrin, de Saint-Eustache. Un peu après 1832, René Saint-James tombe en démençe; il décédera en 1837, à Saint-Philippe-de-Laprairie, âgé seulement de 52 ans.

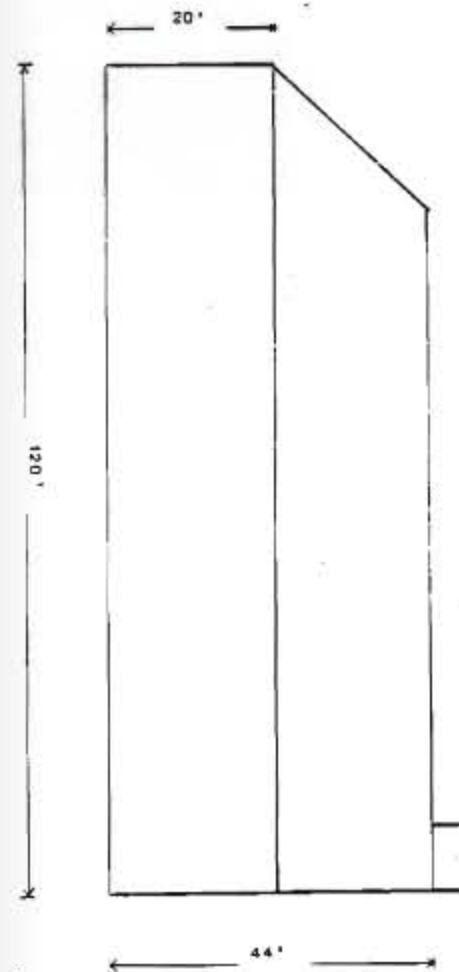
Il forma une dizaine d'apprentis-sculpteurs soit: Thomas Baillargé, Jean-Baptiste Barret, François et Olivier Dugal, de Terrebonne, Nicolas Perrin, etc. Il décora les églises de Saint-Eustache et Boucherville dès les débuts de sa carrière; puis celles de Sainte-Thérèse-de-Blainville (1812-1816), Chambly (1819 et 1824), Saint-Mathias de Rouville, à partir de 1821, Saint-Eustache (1820-1824), Saint-Laurent, près de Montréal (1823) Rigaud (1828 et 1834), Saint-Benoît des Deux-Montagnes (1828-1829), Saint-Sulpice (Cté de l'Assomption) vers 1830.

Appendice 5

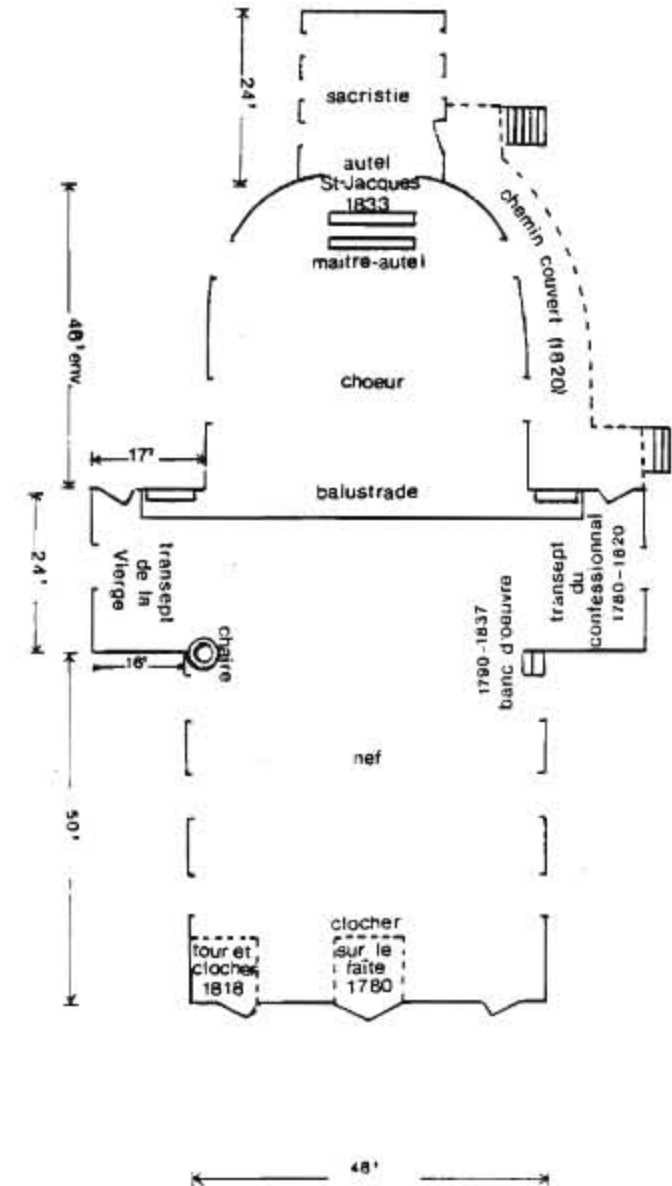
Photo de l'intérieur de l'église entre 1894 et 1904

L'église de Saint-Eustache, telle qu'elle apparaissait avant les travaux de 1904-1906. Les deux toiles acquises en 1874 ainsi que les deux autres exécutées par Mme Louise-V. Gadbois, en 1890, sont en place; également dans le sanctuaire, on remarque les calorifères à eau chaude installés à l'automne 1894. Les tableaux de Notre-Dame de Lourdes et de Sainte Anne dans le choeur depuis 1874, occupent l'espace rempli présentement par ceux de la vocation et du martyre de saint Eustache; à gauche du grandiose baldaquin, l'énorme chandelier pascal dont le cierge est supporté par une longue tige de bois peint. Au premier plan à gauche, la chaire et son abat-voix. De chaque côté, dans les transepts, les somptueuses balustrades des jubés. A l'entrée du choeur, surplombant de chaque bord les superbes corniches, deux anges à trompettes en bois sculptés, auxquels répondent les deux anges adorateurs surmontant le maître-autel. Sur les murs latéraux des transepts sont suspendus deux cadres rectangulaires sur celui de gauche, la première station du chemin de la Croix, sur celui de droite, la quatorzième. De plus, sur le mur du transept de la Sainte Vierge (à gauche) les statues de saint Antoine de Padoue et de sainte Anne éducatrice de la Vierge Marie et un peu plus bas, la plaque commémorative de la famille d'Antoine De Bellefeuille, sur le mur du transept de droite, le cadre probablement d'une association religieuse et, tout près, une pieta ou Notre Dame de Pitié et le grand crucifix qu'on peut voir encore aujourd'hui. La nef dispose encore des anciens bancs, fabriqués par Nicolas Perrin; ils occupent même la grande allée à cause du manque de place, à cette époque où les villégiateurs se faisaient déjà nombreux le dimanche.

VUE EN ELEVATION DE L'EGLISE 1780-1831
(en pieds français)



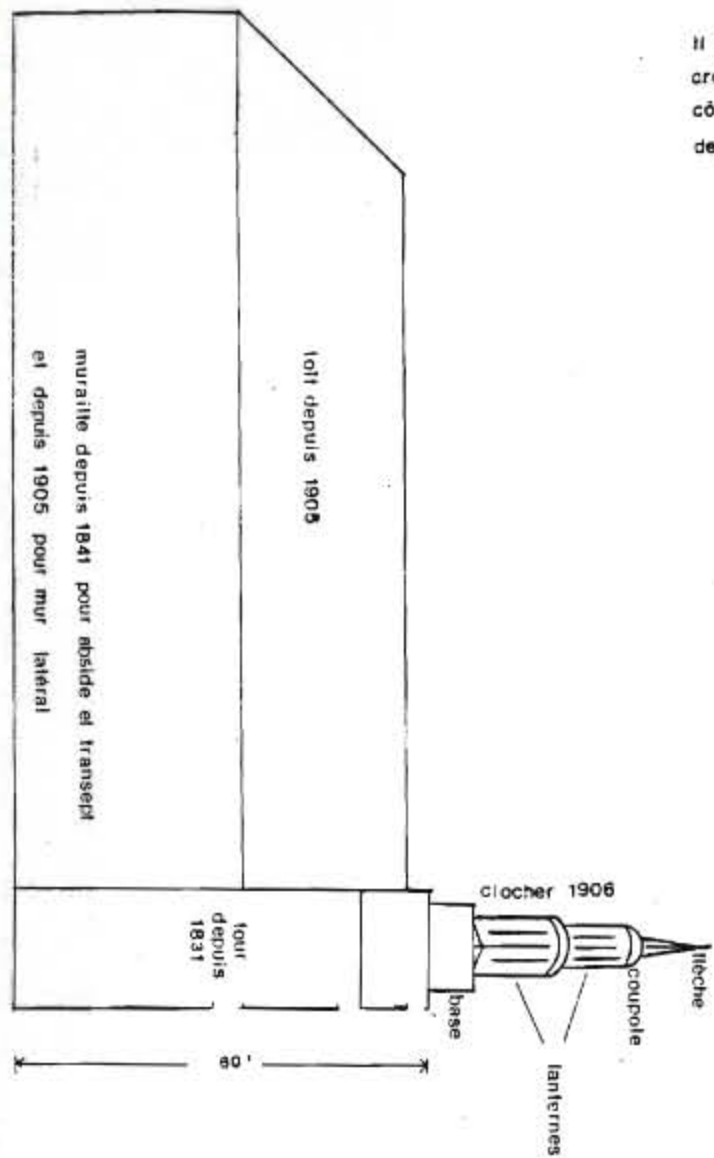
VUE EN PLAN DE L'EGLISE 1780-1831
(en pieds français)



VUE EN ELEVATION DE
L'ÉGLISE ACTUELLE
(en pieds français)

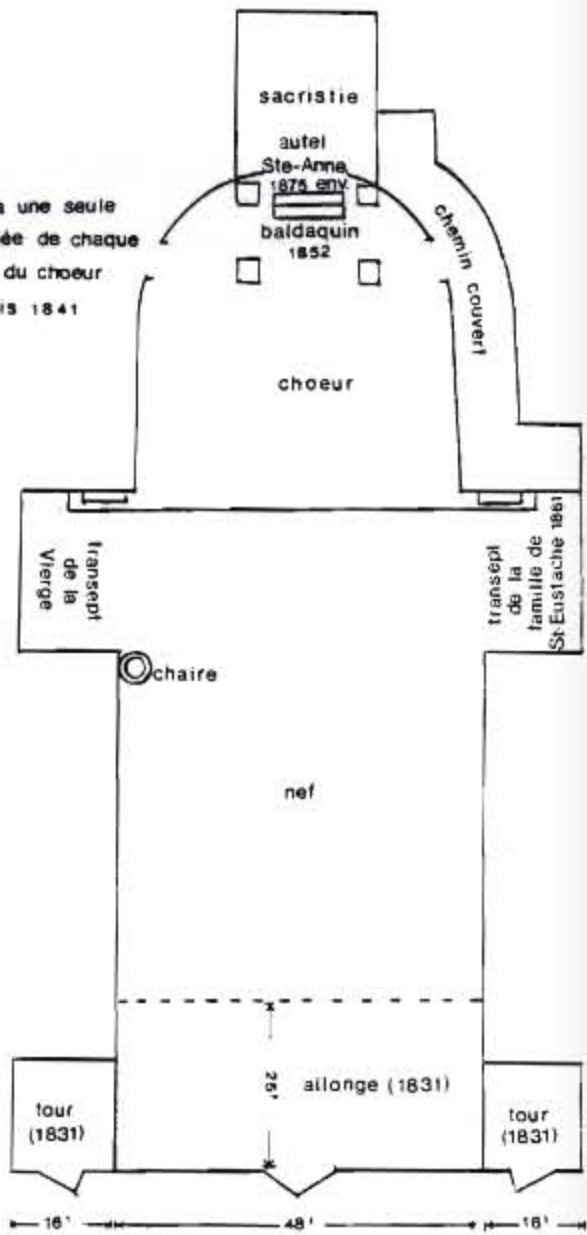
58' env.

32' env.



VUE EN PLAN DE L'ÉGLISE DE 1831 A 1905
ET ADDITIONS OU CHANGEMENTS APRES 1841
(en pieds français)

Il y a une seule
croisée de chaque
côté du chœur
depuis 1841



VUE EN PLAN DE L'ÉGLISE ACTUELLE
DEPUIS 1905

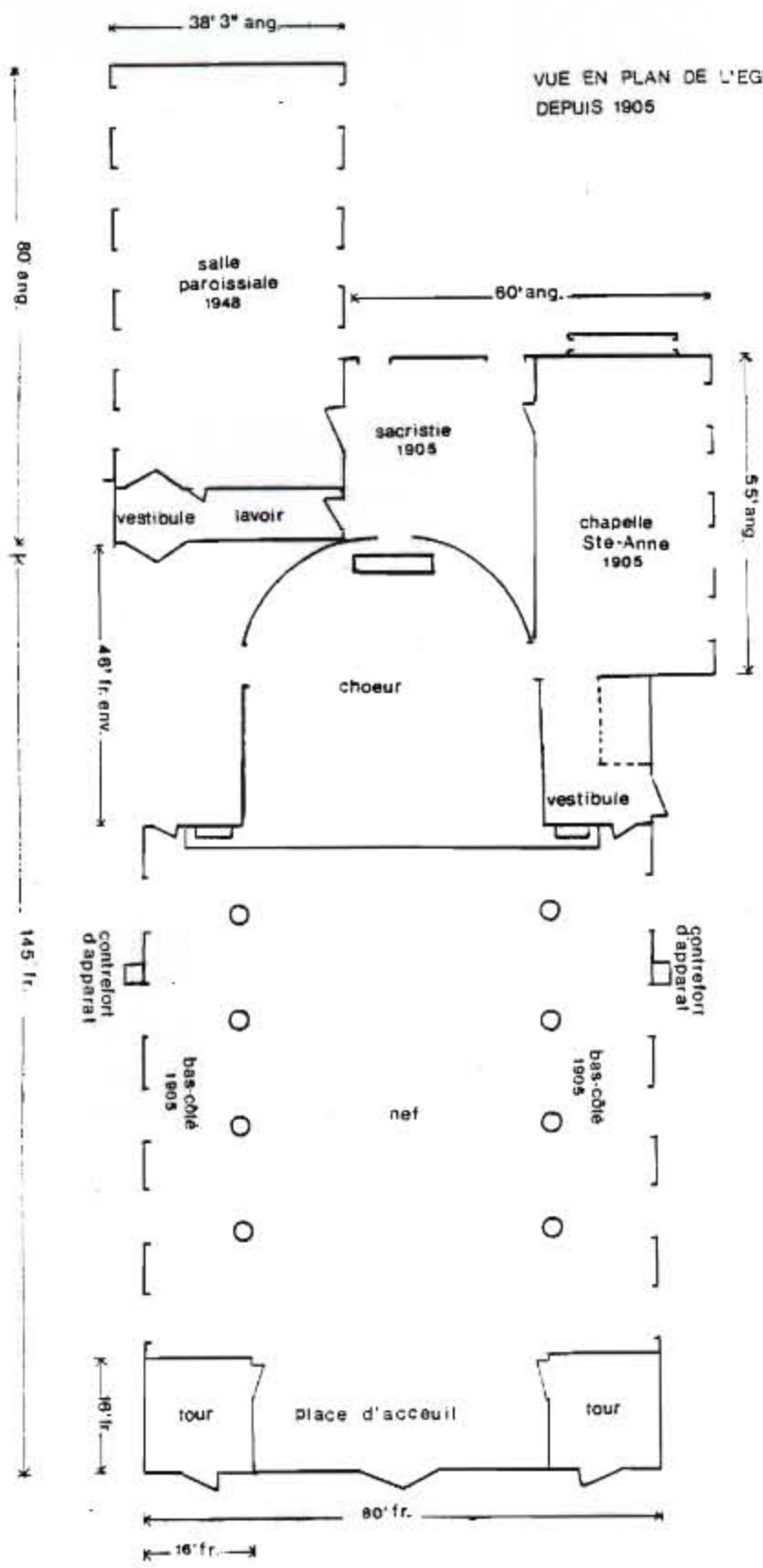




Photo 1: Le chœur

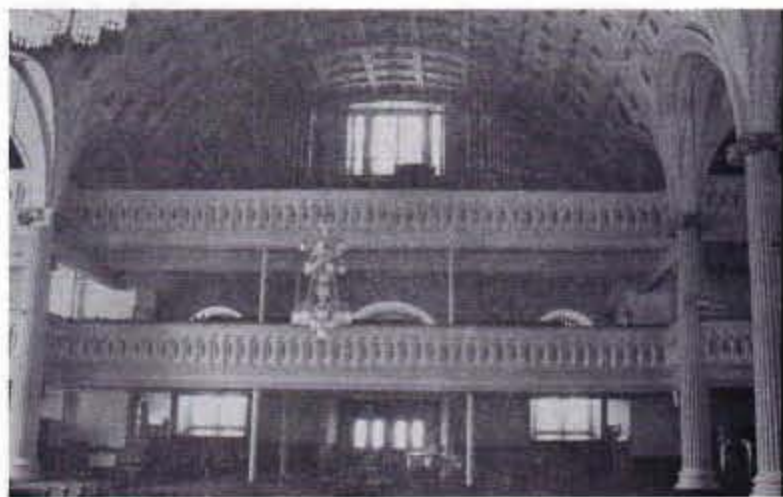


Photo 2: L'arrière de l'église



Photo 3: Le maître-autel

Photo 4: La chaire

Photo 5: Une peinture





Photo 6: Chandelier pascal



Photo 7: Chandelliers du maître-autel



Photo 8: Un autel latéral





Photo 10: Intérieur de l'église entre 1894 et 1904

UN CURE DE 1837 «L'ABBE JACQUES PAQUIN»⁽¹⁾

Thomas Charland, O.P.

L'abbé Jacques Paquin était curé de Saint-Eustache de la Rivière-du-Chêne au moment des troubles de 1837. Il tenta vainement de dissuader le Dr Chénier, son paroissien, de prendre les armes. Il publia, l'année suivante, un Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, dont la paternité lui est contestée. Emule du Dr Labrie, un autre de ses paroissiens, il avait rédigé une Histoire ecclésiastique du pays, et son manuscrit a eu un sort identique à celui de l'Histoire du Canada du Docteur: il a péri dans l'incendie de l'évêché de Montréal, en 1852. Voilà ce que l'histoire, la grande histoire du Canada dit de lui.

Je vais essayer de vous faire connaître davantage ce curé "constitutionnel". Ce n'est pas qu'il ait fait de très grandes choses, ni même qu'il ait fait grandement les choses qu'il a faites. Comme tant d'autres curés de son temps, il se piquait de faire de la poésie, ou plutôt de rimer. Il était

(1) Nous présentons ici le texte d'une conférence donnée par Thomas Charland O.P. devant les membres de la Société historique de Montréal le 31 janvier 1946.

éloquent, contrairement à la plupart des autres, et il était conscient de ses succès oratoires. Il pratiqua l'histoire; mais ne fut pas facile à convaincre de sa médiocrité dans ce domaine. Le monument à la fois littéraire et historique qu'il croyait avoir laissé n'est qu'une assez pauvre macédoine. La rhétorique et l'histoire sont deux genres si différents, si opposés même, que le mariage en est rarement heureux. Il reste qu'il était pittoresque, original, voire un peu excentrique. Là encore, rien qui lui appartienne bien en propre. Mais, dans son cas, il subsiste assez de documents et de souvenirs pour nous permettre de reconstituer sa physionomie et de nous égayer un peu, à ses frais.

La carrière

Jacques Paquin est né sous le signe de la poésie. Il a vu le jour, le 19 septembre 1791, à Deschambault, une coquette paroisse de la rive nord, qui avance son pied dans le fleuve et dont la tête est ornée de pins séculaires. Le curé du temps, M. Charles-Denis Dénéchaud, se plaisait à mettre sous les yeux de ses hôtes des vers composés par un des admirateurs de sa paroisse, M. Jean-Baptiste Bédard, curé de Saint-Denis, au cours d'une de ses visites à Deschambault, vers "qui, au dire d'un chroniqueur, nous donnent une description chaste et précise de ce beau paysage". (1)

(1) L.-E. Bois, Notice sur M. Jos.-O. Leprohon, Québec 1872, 33.

A solis radiis, superalti culmina montis
 Pineti veteris te frigida protegit umbra.
 Sub pedibus fluvii spatiosi velvitur unda:
 Flatibus et Boreas, fumius vaporibus actae,
 Coram te naves spectacula grandia currunt.
 Te super et zephirus ludit stridentibus alis.
 Te, felix sedes, ars et natura decorant.

En voici une traduction, ou plutôt une adaptation française, due à la plume de M. Paquin lui-même.

Sur un mont escarpé que cent beaux pins couronnent,
 De leur feuillage épais les ombres t'environnent.
 La vapeur et les vents conduisent les vaisseaux,
 Sur un fleuve profond, orgueilleux de ses eaux.
 Sur toi, séjour heureux, souffle le doux zéphire;
 Pour t'orner, avec l'art la nature conspire.

Notre poète commença ses études classiques avec le bon M. Dénéchaud, à qui il exprimera plus tard sa reconnaissance, en vers bien entendu. (2) Il alla les continuer au Séminaire de Nicolet, où son oncle, Jean-Baptiste Paquin, venait d'être nommé directeur par Mgr Plessis (1808). En mars 1813, on le retrouve au presbytère des Abénakis de Saint-François. Il y achève sa théologie, commencée à Québec, en même temps qu'il étudie la langue abénaquise, sous la direction du sulpicien François Ciquard, que Mgr Plessis le destine à remplacer, à la fois comme missionnaire des Sauvages et comme curé de Saint-François-du-Lac. Ordonné prêtre le 24 septembre 1814, il fait

(2) Cette poésie se trouve dans le Garde-note historique de l'abbé Bois, aux archives du Séminaire de Nicolet, vol. X, 40-42.

un an de vicariat à Varennes, chez M. François-Joseph Deguise, avant de prendre possession de la Mission des Abénakis et de la cure de Saint-François.

J'ai raconté ailleurs (3) comment il eut à souffrir du peu de sociabilité de l'austère M. Ciquard, de la part de qui son tempérament sanguin fort prononcé, et, conséquemment, sa trop vive imagination, lui firent croire à une sorte de persécution; comment aussi il se fit rabrouer par l'impérieux Mgr Plessis en maintes occasions et notamment pour sa négligence à apprendre l'abénaki; comment enfin, malgré sa répugnance, il dut accepter de passer à la cure de Saint-Eustache, en 1821.

Comme il avait raison de redouter cette dernière paroisse! Seize ans plus tard, le Dr Chénier et ses partisans donnèrent dans la révolte armée et attirèrent sur Saint-Eustache les horreurs d'une sévère répression. Le couvent et l'église, où ils s'étaient retranchés, furent incendiés par les troupes du "vieux brûlot" Colborne. Après le sac du village, M. Paquin publia, ou plutôt il aurait fait publier par son vicaire, M. F.-X. Desèves, un Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, que la prudence lui fit signer tout simplement Un témoin oculaire. Il visait à obtenir une indemnité du Gouvernement, en montrant que bien peu de ses paroissiens s'étaient ralliés aux Rebelles, et que ceux-ci avaient été leurrés par des chefs étrangers, pour la plupart, à notre nationalité. (4)

(3) Dans mon Histoire de Saint-François-du-Lac, Ottawa 1942, 217-228.

(4) Sur la conduite de M. Paquin, pendant les troubles de Saint-Eustache, je signale en passant, un charmant petit bouquin, Pastor invictus, publié en 1931, par un avocat de Montréal, Walter Johnson.

Tout bureaucrate qu'il était, il n'en travaillait pas moins à améliorer le sort de ses compatriotes. Avec M. William Inglis, il avait fondé, en 1847, la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes, dont il fut le premier président. Il avait payé de ses propres deniers la construction d'un couvent pour les Dames de la Congrégation. La bâtisse venait à peine d'être achevée, lorsque l'incendie de 1837 la consuma. Eglise, presbytère, couvent, il releva tous ces édifices de leurs ruines, et il légua ses biens pour l'oeuvre de l'éducation dans sa paroisse.

Il avait à coeur les intérêts du pays tout entier. Il s'inquiétait particulièrement du mouvement grandissant d'anticléricisme, qui travaillait à soustraire à l'Eglise l'éducation de la jeunesse et l'influence sur le peuple, et, pour le combattre il avait conçu le projet d'un journal, L'Ami du clergé et du peuple canadien (1831) (5). Au milieu de toutes ces entreprises, il avait trouvé moyen d'écrire un gros volume de Mémoires sur l'Eglise du Canada, que Mgr Bourget le découragea de publier. Il mourut le 7 décembre 1847, avec le titre d'archiprêtre.

A sa mort, son ami, le poète Pierre Laviolette, co-seigneur des Mille-Iles, composa une élégie dont voici les derniers vers:

Désormais insensible à toute humaine gloire,
Tu vivras, cependant, aux pages de l'histoire
Dont ta main débile traçait les derniers traits
Quant la mort te surprit, succombant sous le faix.
Pour toi, ce fut toujours une terre promise;
Tu meurs, à son aspect, comme un autre Moïse,

(5) J. Paquin, Mémoires sur l'Eglise du Canada, manuscrit 979-989.

Mais l'Eglise et l'Etat apprécieront toujours
Ce fruit de tes labours, de tes chastes amours.
Et la religion unie à la patrie
T'offriront, de concert, la palme du génie. (6)

A l'automne de 1885, les paroissiens de Saint-Eustache érigèrent un monument à sa mémoire, dans la chapelle de Saint-Joseph de leur église, une inscription qui se lit comme suit:

CE GRANIT A ETE SCELLE SUR CE MUR
PAR
LA PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
EN L'AN 1885,
AFIN DE TRANSMETTRE A LA POSTERITE, LA MEMOIRE
DE
L'ABBE JACQUES PAQUIN,
QUI, DURANT 26 ANNEES, A EDIFIE ET HONORE SES
PAROISSIENS PAR SES VERTUS, PAR SA SCIENCE, PAR
SES OEUVRES LITTERAIRES ET HISTORIQUES COMME
PAR SES NOMBREUX ACTES DE BIENFAISANCE.
IL EST MORT, EN L'ANNE 1847,
A L'AGE DE 56 ANS.
N'OUBLIONS JAMAIS CE GRAND BIENFAITEUR.

Ce geste des paroissiens de Saint-Eustache avait été provoqué par l'idée lancée peu de temps auparavant, et dont la grande majorité ne voulait pas, d'élever un monument au Dr Chénier dans la paroisse. (7)

(6) La Minerve, 20 déc. 1847 et C.A.M. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, Québec 1883, 308-309

(7) Globensky, Ibid., Appendice LXXVIII - LXXXIII

L'homme

Il existe au moins deux portraits du curé Paquin. On peut en voir un ici même, à Montréal, dans le corridor d'entrée du Château de Ramzay (7). C'est un crayon, d'un auteur inconnu. La tête est dessinée de profil. On ne peut s'empêcher d'être frappé tout d'abord par la chevelure abondante et les favoris épais et démesurément longs (ils descendent si bas qu'ils disparaissent sous un faux-col curieusement relevé). Dans cet encadrement pileux, un beau visage, plutôt jeune, au front net, aux yeux clairs et doux, au nez régulier, une bouche fine, aux lèvres minces, un cou très court, dont le renflement arc-boute le menton. Bref, la voix de Jacob, mais le poil d'Esau.

L'autre portrait, une peinture, est conservé au presbytère de Saint-Eustache. Il s'y rattache une jolie anecdote, que j'emprunte à l'historien de la paroisse, Edouard Lefebvre de Bellefeuille (8). L'idée vint un jour (1841) à M. Paquin d'orner son presbytère d'une galerie de portraits, comprenant ceux de tous les curés qui l'avaient précédé et le sien propre. Pour cela, il fit appel au talent d'un peintre de l'endroit, nommé Vital Durocher. Celui-ci n'eut pas de peine à reproduire les traits du modèle vivant qu'il avait sous les yeux. Mais il n'en alla pas de même pour les anciens curés. La difficulté venait de ce qu'il n'existait d'eux aucun portrait sur lequel l'artiste pût se guider. Il lui fallait pourtant connaître au moins confusément les traits des personnages qu'il devait peindre. L'imagination féconde de M. Paquin lui fournit un moyen ingénieux de surmonter son embarras. Le curé réunit au presbytère les "vieilles

(7) M. l'abbé Emile Dubois le reproduit dans son livre, Le feu de la Rivière-du-Chêne, 128.

(8) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871) 185-186.

barbes" de la paroisse et fit parler leurs souvenirs. Ils n'avaient pas oublié leurs premiers pasteurs; quelques-uns prétendaient même se rappeler parfaitement les traits de leur visage, et jusqu'à la couleur de leurs yeux. L'artiste, présent aux délibérations, écoutait attentivement ces évocations du passé, prenait des notes, esquissait sous l'inspiration des anciens. Enfin, après bien des tâtonnements, bien des essais imparfaits, quelques ébauches qui furent déclarées peu ressemblantes, M. Durocher crut avoir saisi la pensée intime des vieux paroissiens et fixa sur la toile des figures. Les vieux déclarèrent que c'étaient bien là les images de leurs défunts curés. On prit acte de cette déclaration dans les registres de la paroisse, et les portraits furent placés dans la galerie, avec celui de M. Paquin. On peut les voir encore aujourd'hui dans le bureau du presbytère de Saint-Eustache.

M. Paquin était de stature moyenne. Il parvint, avec l'âge, à un embonpoint excessif. Son obésité, au même temps que son loyalisme, lui valut d'être chansonné, et par une de ses pénitentes, s'il vous plaît, Mme Jean-Baptiste Dumouchel, de Saint-Benoit. Voici ce que raconte le neveu de celle-ci, Alfred Dumouchel, dans ses Notes sur la Rébellion de 1837-38 à Saint-Benoit: "Ma tante Jean-Bte Dumouchel était bien le poète populaire de notre époque mémorable. Sa verve était intarissable, ses chansons, toujours improvisées, avaient jusqu'à dix-huit couplets. Elle en avait fait une contre le curé Paquin, de Saint-Eustache. Mais comme cette chanson était pour le moins peu respectueuse et que M. Paquin était son confesseur, c'était devenu très embarrassant. Mais comme le curé Paquin était l'ami des familles Dumouchel, Girouard et Félix, elle se servit d'un expédient. M. Paquin étant venu chez mon oncle Dumouchel demanda au poète: "Eh bien, madame Dumouchel, quelles nouvelles? - Aucunes, M. le Curé, que des chan-

sons. - Bien, chantez-les-moi." Ma tante les chanta toutes, même celle contre M. Paquin.

Venez chanter bons canadiens
La défaite de nos chouagins,
Ce gros ventru, joufflu, bouffi
Poussé par le mauvais esprit
 Craignant pour sa dime et sa clique
N'ayant pas d'autre politique
Trompait ces pauvres habitants
Qu'il voulait vendre à leurs tyrans.

M. Paquin, en homme d'esprit aimant fort à rire, s'en amusa beaucoup. Quelques jours après, étant allé à confesse à Saint-Eustache, elle s'accusa d'avoir fait des chansons. "Et quelles chansons? - Toutes celles que je vous ai chantées à Saint-Benoit. - Bien, dit le confesseur, je vous défends de les chanter." Quelque temps après, M. Paquin étant chez mon oncle Girouard, ma tante Dumouchel, s'ennuyant de ne plus chanter, alla se mettre aux genoux de M. Paquin et lui chanta: "Mon père, levez-moi donc l'embargo, car je me crois dans le tombeau. - Chante, chante, poète, dit-il". (9)

M. Paquin était un fumeur enragé. Il ne se séparait de sa pipe de plâtre que forcé par les circonstances, et encore se dédommageait-il en prisant copieusement. Après l'incendie qui avait consumé son presbytère, en 1837, il logeait sur une de ses fermes, sise à l'extrémité est du village de Saint-Eustache. Il lui fallait conséquemment parcourir plusieurs fois par jour la distance qui séparait son domicile de l'église. Il ne faisait

(9) Bulletin des recherches historiques, XXXI (1929) 36-37.

jamais le trajet sans être accompagné de son "camarade fumeur", pour parler comme la chronique. Sitôt la messe dite ou chantée, le bedeau allait l'attendre dans l'une des tours de l'église, et là, d'une main lui présentait cérémonieusement au bout d'une pincette un charbon ardent et de l'autre la vieille pipe toute bourrée. Même cérémonial après les vêpres. Le curé s'empressait d'allumer, puis, joyeux, la tête enfoncée dans un gros bonnet de fourrure, traversait le village en lançant des bouffées énormes et précipitées. Littéralement, il disparaissait derrière un nuage de fumée. Il avait l'air de penser comme Molière: "Quoi que puisse Aristote et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac: c'est la passion des honnêtes gens, et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre." (10) Mais le saint Mgr Bourget ne l'entendait pas ainsi. A la suite des observations qui lui furent faites au cours d'une visite pastorale, le pauvre curé dut remiser sa chère pipe au fond d'un tiroir. Pour comble de malheur, il eut un jour à se défendre de l'accusation de fumer en allant porter le Bon Dieu aux malades.

J'ai dit qu'il avait un tempérament sanguin fort prononcé. D'où sa jovialité, son amabilité, son bon coeur. D'où encore sa promptitude, ses emportements. Il n'aimait pas la contrariété, ne supportait pas la contradiction. L'opposition l'exaspérait. Il bondissait sous l'outrage et éclatait en sarcasmes. Il s'emportait parfois jusqu'à tomber dans l'impertinence envers ses supérieurs hiérarchiques.

(10) Molière, Don Juan, acte 1er, scène 1ère.

Ses biographes s'accordent à dire que, en dépit de cet aspect de son caractère, il était généralement aimé. M. de Bellefeuille note: "M. Paquin, quoique d'un caractère prompt, fantasque, original, quelque fois même excentrique, était généralement aimé. D'un tempérament sanguin, son humeur vive lui causait quelquefois des difficultés avec ses paroissiens, que son habileté et son bon coeur parvenait toujours à apaiser". (11) Globensky écrit de son côté: "Il exerçait une grande influence sur ses paroissiens. Il profitait et abusait quelquefois, disent ses contemporains, de cette autorité et de cette ascendance pour flageller et humilier ses adversaires, auxquels il parlait avec un sangêne et une familiarité que l'on pouvait comparer à celle d'un père avec ses enfants. Quoique brusque, prompt et rude, il était cependant universellement aimé et respecté par ses paroissiens, que d'ailleurs il aimait lui-même de toute la tendresse d'un véritable père. Chacun savait que, après l'orage, arrivaient le calme, la douceur et les bienfaits. Son influence ne se faisait point sentir uniquement sur ses coreligionnaires, il l'exerçait même sur tous les protestants de Saint-Eustache, qui l'aimaient et le respectaient. - Il avait un mot favori et coutumier qu'il appliquait à tous ses inférieurs comme à tous ses intimes: ce mot était celui d'original: "Viens ici original, tais-toi original", disait-il. A propos de ce qualificatif et de son influence, je me rappelle qu'un protestant, riche cultivateur du village de Saint-Eustache, me disait un jour, en parlant du regretté M. Paquin: "Je l'aimais comme un père, et ce qui me plaisait en lui, c'étaient son sangêne et sa franchise; il était l'ami du riche comme du pauvre; bien des fois il me taquinait, il m'agaçait et quand je me fâchais, il

(11) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871), 161

m'apostrophait toujours avec son mot favori, que d'ailleurs, il jetait à la figure de tous ceux qui badinaient avec lui, et quant à moi, il me disait: "Tais-toi donc original d'Ecos-sais." (12)

L'abbé Louis-Edouard Bois ne partageait pas ce sentiment. Lui qui avait l'habitude du panégyrique bien plus que du dénigrement, il a pourtant écrit, dans son Garde-note historique (X-62), à propos de M. Paquin: "Craint, peu aimé, peu sympathique; car il était violent dans ses paroles et d'un abord difficile, comme tous les gens sans fermeté." En voilà un qui ne prend pas la colère pour de la fermeté. Même sévérité pour l'oeuvre de M. Paquin: "auteur du Journal (assez peu fidèle) des Evénements de Saint-Eustache... Il a rédigé une assez maigre compilation de faits, "Histoire de l'Eglise du Canada", qui n'a jamais vu le jour et qui le méritait peu, au dire de Mgr Bourget (on dit que le manuscrit arraché avec assez de peine des mains de ses héritiers était brûlé dans l'incendie de l'Evêché de Montréal (?)" Ce témoignage est-il impartial? Il y aurait peut-être lieu de se rappeler que M. Bois faisait pour sa part des travaux historiques et qu'il avait même entrepris une histoire ecclésiastique du pays sous forme de biographies des évêques de Québec. (13)

(12) C.-A.-M. Globensky, op. cit., 300-301.

(13) M. Bois devint plus indulgent en vieillissant. Dans sa Notice sur M. Jos.-O. Leprohon (p. 33 note a), il écrit, de M. Paquin: "C'était un homme d'une grande activité. Son infatigable énergie le portait à s'occuper de tout. Ce serait une injustice, néanmoins, à la mémoire de ce prêtre laborieux, de juger de ses essais littéraires d'après les progrès de la science actuelle, plutôt que d'après l'état de la littérature à l'époque où il traçait laborieusement ses vues. Disons, toutefois, que, promoteur zélé, intelligent et éclairé de l'éducation et aussi de l'agriculture, il a laissé des traces de ce que pouvaient dans ces temps difficiles les hommes dévoués."

En conséquence encore de son tempérament sanguin, M. Paquin possédait cette qualité absolument requise pour l'amplification propre au genre oratoire, l'imagination. Sa réputation d'orateur était connue, et elle lui a valu d'être appelé à prononcer des discours dans des circonstances assez solennelles, notamment le sermon pour la consécration de l'église Saint-Jacques de Montréal, le 22 septembre 1825, et une oraison funèbre de Mgr de Forbin-Janson, dans l'église de Terrebonne, le 10 octobre 1844 (14). C'est peut-être cette même réputation qui le fit choisir à plusieurs reprises pour accompagner son évêque dans ses visites pastorales. (15)

A propos de l'éloquence de M. Paquin, Globensky écrit: "Outre ses talents historiques et littéraires, M. Paquin possédait à un haut degré ceux de la prédication, et il tenait la première place parmi les orateurs de la chaire. Personne mieux que lui ne savait développer plus efficacement la parole de Dieu, et il le faisait avec un genre d'éloquence qui plaisait à tout son auditoire et particulièrement lorsque cet auditoire était instruit. Les étrangers comme ses paroissiens aimaient à l'entendre. Quand il avait à prêcher sur un vice capital ou sur le scandale et lorsqu'il se laissait entraîner par sa nature vive et impétueuse, c'est alors qu'il se surpassait, qu'il tonnait, qu'il avait de grands mouvements d'éloquence et qu'il faisait trembler ses auditeurs comme l'enceinte même de l'église. Dans ses transports oratoires, sa voix mâle retentissait et se faisait entendre comme le bruit de la foudre, comme le grondement et le roulement du tonnerre. Aussi chacun s'en rappelle! Ayant fait une étude assidue du coeur humain et de ses faiblesses, il en pénétrait toute la profondeur; aussi ce moraliste éclairé en profitait habilement et il s'adressait aux sentiments et à la sensibilité humaine pour exalter, pour

(14) Cette pièce se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, cartable Saint-Eustache.

(15) Voir Mémoires sur l'Eglise du Canada 545-546, 886, 897, 908-909, 1045, 1046.

transformer son auditoire et lui faire verser des larmes". (16)

"Un genre d'éloquence qui plaisait à tout son auditoire et particulièrement lorsque cet auditoire était instruit". C'était aussi l'avis de M. de Bellefeuille, qui a une façon un peu moins délicate d'en faire la remarque: "Il était instruit et prêchait bien; mais il ne savait pas assez s'adresser, dit-on, à la classe pauvre et ignorante de ses auditeurs." (17)

Sur ses dernières années, M. Paquin négligea la prédication paroissiale. Mgr Bourget lui écrivait, le 5 avril 1841: "On dit aussi que vous prêchez rarement: ce qui me surprend beaucoup, connaissant la facilité avec laquelle vous vous acquittez du ministère de la parole". C'est que le curé était alors fort occupé par la reconstruction des édifices paroissiaux et aussi par la rédaction de ses Mémoires sur l'Eglise du Canada. Ses succès oratoires le grisait, mais pas au point de satisfaire toutes ses ambitions. Il voulait doubler sa réputation d'orateur de celle d'un historien.

L'oeuvre historique

Avant de parler de ses Mémoires, je voudrais discuter un peu la question de la paternité du Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, par un témoin oculaire. (17 A) Jusqu'en 1884, tout le monde avait cru que le "témoin oculaire" était M. Paquin, lorsque, cette année-là, L.-O. David découvrit, dans une copie partielle des Mémoires (18) de M. Paquin, un passage où

(16) C.-A.-M. Globensky, op. cit.

(17) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871), 161

(17A) Ce journal fut publié d'abord dans les colonnes de l'Ami du Peuple (25 et 28 avril; 2,5,9 et 12 mai 1838) puis en brochure (L'Ami du Peuple du 16 mai en annonce la mise en vente). Il fut reproduit dans le Canadien (3,7,9,11 et 18 mai 1838).

(18) Vol. 3, chap. V, 2e alinéa, cf. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 1er supplément, p. 3.

celui-ci attribue la composition du Journal à M. F.-X. Desèves. Parlant de la bataille du 14 décembre 1837 à Saint-Eustache, M. Paquin écrit: "Nous répéterons ici pour cette bataille ce qui en est écrit dans le journal des événements de Saint-Eustache fait par un témoin oculaire, M. Desèves, maintenant curé de St-Augustin (19) et alors vicaire de M. Paquin, curé de St-Eustache. Ce journal, imprimé à Montréal par M. Jones, fut rapporté dans les gazettes de Québec et répandu à plus de 2000 exemplaires au rapport de M. Jones lui-même."

Cette découverte causa tout un émoi. On assistait alors à une violente polémique entre L.-O. David et C.-A.-M. Globensky. Ce dernier reçut une lettre de l'abbé Verreau, qui lui écrivait entr'autres choses: "On me dit que David veut tirer parti contre vous du fait que M. Paquin n'est pas l'auteur du Journal. Je sais gré à M. David d'avoir fait connaître ce fait; s'il est parfaitement établi, comme je l'ai dit plus haut, c'est une erreur de moins. Mais l'auteur n'en est pas moins véridique, et puisque M. Paquin renvoie à cet écrit pour les détails, c'est qu'il a trouvé ces détails corrects". Il en reçut une autre, beaucoup moins réticente, de l'abbé J.S. Théberge, curé de Varennes: "Je suis bien surpris d'entendre dire, pour la première fois, que feu Messire F.-X. Desèves est l'auteur du "Journal Historique" de feu M. Paquin. Je dis à dessein: "de feu M. Paquin", parce que je suis persuadé que ce dernier en est l'auteur. J'ai bien connu M. Desèves. J'ai été, pendant quinze ans, quasi son voisin. Il ne m'a jamais dit qu'il fût l'auteur du "Journal Historique". Bien plus, je suis d'opinion qu'il n'en était pas capable. J'ai été son exécuteur testamentaire, et après avoir visité avec soin tous ses papiers, je n'ai rien trouvé qui m'indiquât l'ombre d'une

(19) M. Desèves a été curé de St-Augustin-des-Deux-Montagnes de 1838 à 1843 (Note de l'auteur).

paternité du "Journal" en question - pas un papier, pas un brouillon, pas un mot se rapportant à ce sujet. Est-il possible qu'un homme qui a écrit presque un livre, n'en ait pas gardé une copie, au moins quelques bribes? Si M. Desèves eût été l'auteur du "Journal Historique", il s'en serait certainement vanté, car la vanité était un faible chez lui. Pour toutes ces raisons, je ne croirai jamais, à moins de preuves évidentes, que feu M. Desèves est l'auteur du "Journal Historique" - lors même que M. Paquin l'aurait dit, en ce cas je croirai que M. Desèves a servi de chaperon ou de paravent. Car je déclare positivement, et avec connaissance de cause, que ce pauvre M. Desèves ne savait pas écrire, même d'une manière passable - tandis qu'on sait que M. Paquin aimait à écrire et maniait assez bien la plume".

Voilà certes de sérieuses raisons de douter de l'affirmation de M. Paquin. Par ailleurs il existe une assez grande parenté de fond et de forme entre le Journal et les Mémoires de M. Paquin pour présumer qu'on a affaire à un même auteur. Déjà Globensky en avait fait la remarque. "Quant à moi, dit-il, j'ai voulu écrire une histoire de bonne foi. Dans ce but, j'ai étudié tous les documents qu'il m'a été possible de réunir. Au nombre de ces documents se trouvaient le Journal toujours attribué à M. Paquin et ses Mémoires inédits. J'ai lu le Journal avec la plus grande attention, et je l'ai accepté comme une autorité de premier ordre. J'ai lu ensuite les Mémoires où j'ai constamment retrouvé le même récit des faits, les mêmes opinions, parfois plus accentuées, il est vrai, que dans le Journal. Voyant cette similitude, qui est frappante même dans le style, il ne m'est jamais venu à l'idée que ces deux ouvrages fussent de deux auteurs différents". (20)

 (20) Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 1er supplément, 11.

A ces opinions, j'ajouterai les remarques suivantes. "Un Constitutionnel du Village" (de Saint-Eustache) attaqua le Journal Historique dans une longue lettre insérée dans L'Ami du peuple du 19 mai 1838: "cette pièce, dont l'auteur ne m'est pas inconnu, paraît avoir été écrite dans le but de justifier sa conduite équivoque et de tâcher de couvrir de son manteau certains patriotes, ses amis, que la nouvelle de la défaite de leurs partisans dans le sud aurait fait tirer de l'arrière, et aussi dans le but de jeter du louche sur la conduite des constitutionnels de l'endroit. Reprochant à l'auteur d'atténuer ou de cacher la faute des Rebelles, avec lesquels il avait toujours sympathisé (On voit que c'est bien M. Paquin qu'il vise). La réponse du "témoin oculaire" ne se fit pas attendre: elle parut dans L'Ami du peuple du 28 mai*. Or cette réponse est rédigée tout à fait dans la manière de M. Paquin: ton violent, sarcastique, citation de vers, évocation de souvenirs classiques, etc. On y retrouve le mot tympaniser (Vous ne vous bornez pas à grossir le nombre des rebelles de St-Eustache, vous tympanisez vos prêtres!!!) expression bien caractéristique, qu'affectionnait M. Paquin et qui revient sous sa plume, dans sa correspondance (Lettre à M. Prince, 30 décembre 1830 - aux archives de l'archevêché de Montréal, cartable Saint-Eustache) et dans ses Mémoires (copie partielle utilisée par Globensky, dans son ouvrage principal, p.88). On y remarque encore certains passages qui révèlent, sinon l'auteur du Journal, du moins son complice: "Souvenez-vous cependant, dit-il qu'il a été présenté en manuscrit aux plus hautes autorités de la province qui en ont approuvé la publication... Maintenant c'est ici le lieu de rectifier quelques erreurs qui se sont glissées soit en copiant, soit en imprimant. Il n'y eut jamais plus de 1,000 hommes (lisez 1,500) au camp. La petite chanson ("Coco, prend ta lunette") a été mal placée; dans le 1er manuscrit elle était à la première a-larme et doit se trouver dans le pamphlet page 32 à l'alinéa" (21).

 (21) Globensky, op. cit. 1er suppl. 71,73

* L'auteur avait d'abord écrit Le Canadien du 28 mai mais il ajouta ensuite au crayon L'Ami du peuple du 28 mai sans biffer sa première citation (note de la rédaction).

Tout cela prouve au moins une chose: c'est que M. Paquin n'était pas étranger à l'affaire et qu'il a mis la main à la rédaction du Journal. En supposant qu'il l'eût rédigé à lui seul, il aurait pu, sans mentir, écrire que c'est M. Desèves qui l'avait publié. Ce dernier aurait alors servi de chaperon ou de paravent, comme le veut l'abbé Théberge. Mais M. Paquin affirme que le Journal a été fait par M. Desèves. Affirmation identique dans une autre copie partielle des Mémoires (celle de la Bibliothèque S.-Sulpice): "Comme l'action de Saint-Eustache a été le coup de grâce des patriotes, j'introduis ici le Journal des événements qui y ont eu lieu fait par un témoin oculaire, M. Desèves, curé de Saint-Augustin, alors vicaire de M. Paquin de St-Eustache". En écrivant cela dans un ouvrage qu'il se proposait de publier, M. Paquin s'exposait à recevoir un démenti. Donc, pour ruiner son témoignage, il faudrait une preuve pour ainsi dire matérielle, trahissant sa paternité du Journal. N'ayant pas encore réussi à la trouver, je me crois justifié de demeurer perplexe (22). Dans mon for intérieur, je pense bien que c'est M. Paquin qui est l'auteur du Journal. Mais, en histoire, on ne peut affirmer qu'autant que le permettent les documents. Dans une lettre qu'il m'écrivait le 9 février 1935, M. Aegidius Fauteux se montrait moins hésitant. "L'affirmation est catégorique, disait-il, et je ne vois pas pourquoi on ne l'accepterait pas, tant que l'on aura pas de M. Paquin lui-même une allégation contraire. Je comprends que M. Paquin à cette époque (il a dû écrire entre 1840 et 1843) n'aurait peut-être pas tenu à avouer qu'il était l'auteur du Journal, mais de là à dire qu'il fausse la vérité en se couvrant expressément du manteau d'un autre, il y a de la marge." Ce cher M. Fauteux, il savait pourtant qu'un auteur de Mémoires peut mentir, même s'il porte la soutane.

(22) Voir T. Chapais, Cours d'Histoire du Canada, IV, Québec 1923 204, note 1.

Je suis beaucoup plus à l'aise pour vous parler des Mémoires sur l'Eglise du Canada de M. Paquin, que je regarde comme la première tentative pour raconter séparément le passé de l'Eglise en ce pays. L'ouvrage ne porte, il est vrai, que le titre de Mémoires; mais, sous cette modestie apparente, il cache la prétention d'être une véritable histoire ecclésiastique du Canada. Et c'est bien comme tel qu'il est mentionné dans la correspondance à laquelle il a donné lieu dans le temps et dans les notices postérieures qui en déplorent la perte.

C'est vers 1830 que M. Paquin a entrepris la composition de ses Mémoires. Dans une lettre datée du 30 décembre de cette année-là, il remercie M. Prince (futur évêque de Saint-Hyacinthe) des recherches qu'il fait pour son compte et le prie de s'aboucher avec Jacques Viger. Nous avons d'ailleurs de lui un témoignage plus direct: "Voilà quinze ans que je travaille à mes Mémoires", écrit-il à Mgr Bourget, le 14 juin 1845.

Il y a tout lieu de croire qu'il fut entraîné par l'exemple de son paroissien et ami, le Dr Jacques Labrie. Celui-ci mourut en 1831, laissant en manuscrit une Histoire du Canada fort élaborée? Le 30 novembre de cette même année, l'Assemblée législative du Bas-Canada votait une somme considérable pour encourager la publication de l'ouvrage. L'année suivante, le Conseil législatif accordait cette somme à la Société littéraire et historique de Québec pour acheter les manuscrits du Dr Labrie. On ne sait ce que fit la Société. Toujours est-il que, six ans plus tard, l'ouvrage était entre les mains du notaire Girouard, de Saint-Benoit, et périt dans l'incendie de ce village (23).

(23) A. Gosselin, Le Docteur Labrie, (Québec 1903), chap. 1.

Il y a plus. M. Paquin a mis à profit les recherches du Dr Labrie. Son manuscrit porte en plusieurs endroits la mention "Dr Labrie" (24). A propos d'un mémoire présenté par MM. Powel, Adhémar et Delisle, députés à Londres en 1783, il écrit: "Je ne parlerai point de la question civile de ce mémoire, qu'on peut lire dans les mémoires du temps, mais seulement de ce qui est mon sujet et inédit, la question ecclésiastique, que l'on ne trouve que dans les archives et quelques manuscrits du temps, où l'a puisée mon ami le Doct. Labrie, auquel j'en suis redevable". (25) Plus loin: "Mon ami le Doct. Labrie m'ayant communiqué un de ces écrits (où l'on discutait le droit du supérieur de Saint-Sulpice de bénir l'église Notre-Dame, 1829), je lui fis remarquer que leurs raisonnements étaient fondés sur un faux principe..." (26) Et ailleurs: "Si la mort n'eut pas enlevé notre ami le Doct. Labrie, nous aurions maintenant de lui une histoire complète du Pays. Ce qu'il avait de fini était rédigé dans les bons principes et avec talent. Il m'a fait l'amitié de me communiquer quelques-unes de ces notes extraites des Archives de Québec. Mr Morin s'est chargé de publier cet ouvrage". (27)

On aura remarqué les mots "ce qu'il avait de fini". L'Histoire du Canada du Dr Labrie n'était donc pas entièrement terminée. Quelques années plus tard, Mgr Lartigue écrivit à M. Paquin pour lui demander de se charger d'en achever la rédaction. Entre temps, le manuscrit était passé aux mains d'Auguste-Norbert Morin. Craignant (28) que celui-ci en modifiât l'esprit, M. Paquin eut l'idée de l'en empêcher en le devançant par la publication

(24) Pages 379, 390, 527

(25) Page 572

(26) Page 932

(27) Page 684

(28) A tort, puisque Morin regardait l'Histoire du Canada de Labrie comme exacte et impartiale (A. Gosselin, Le Docteur Labrie, ch. I)

de ses propres Mémoires, qu'il avait rédigés d'après les mêmes convictions que celles du Docteur et qu'il remplirait de copieux extraits de son Histoire. Mgr Lartigue lui rappela les droits de propriété littéraire et lui signala le danger qu'il courait de se faire accuser de fraude par les libéraux, qui en avaient déjà contre le clergé.

"Je n'oserais pas m'adresser à V.G., écrivait M. Paquin à Mgr Lartigue, le 10 novembre 1836, si elle ne m'avait pas déjà écrit de me charger des matériaux de l'histoire du Docteur Labrie pour les rédiger dans ses principes. Ce serait une occasion, dans mon projet, de devancer l'histoire du Docteur et d'en tracer d'avance toute la marche et les principes, dont je suis parfaitement au fait et sur plusieurs points desquels j'ai même travaillé".

"Avant d'entreprendre cette besogne, répondait Mgr Lartigue (29), il serait peut-être bon, pour ce qui concerne votre intérêt et celui de la religion, que vous examinassiez comment on prendrait la chose dans le public; si, dans la supposition que votre travail renfermât une grande partie des choses contenues dans les Mémoires de M. Labrie, Morin qui a son manuscrit, et les laïcs de ses amis qui, comme il n'est pas rare maintenant, jaloussent le Clergé pour s'élever eux-mêmes, ne trouveraient pas le tour de faire passer vos Notes pour une fraude littéraire, fabriquée à même les manuscrits du Docteur, pour priver sa veuve des profits de la vente de cet ouvrage et vous en assurer l'honneur et le gain, en ôtant beaucoup du prix de l'écrit original par la publication prématurée d'une partie d'icelui; si enfin vous ne vous brouillerez pas avec la famille du Docteur, et avec les libéraux, par ce procédé".

(29) 15 novembre 1836

M. Paquin reconnut le danger et s'expliqua de nouveau sur ses intentions: "Monseigneur, Vos observations sur la propriété littéraire de feu Doct. Labrie sont tout à fait judicieuses. Aussi Votre Grandeur peut être persuadée que mes notes ne peuvent que faire connaître avantageusement l'histoire du Doct. et les principes honnêtes de cet homme par les citations que j'en ferais, et non lui ravir le fruit de son travail. C'est en cela que je disais à V.G. qu'en prenant le devant, M. Morin ne pourrait guère travestir les principes du Docteur, gêné qu'il serait par la connaissance que j'en donnerais, et non pour profiter du travail du défunt. D'ailleurs nous ne pouvons nous rencontrer que rarement, suivant une route différente: le Docteur parcourant l'histoire politique et moi d'humbles notes sur l'Eglise, sans m'embarrasser dans des querelles de partis ni de politique, ce qui n'entre pas dans mon but, qui est de faire connaître avantageusement le Clergé canadien, etc." (30)

M. Paquin était passablement avancé dans son travail lorsque parut (1837) l'Histoire du Canada, sous la domination française de Michel Bibaud. Il n'y réfère qu'une fois (31). Il mit davantage à contribution (32) le second volume du même, Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise, paru en 1844. Ce dernier devait lui plaire tout particulièrement par l'esprit dans lequel il était fait. Les deux historiens se rencontraient dans une enthousiaste admiration pour l'Angleterre et dans une désapprobation non dissimulée de tout mouvement de désaffection à son endroit. Parlant de l'invasion américaine de 1775-1776, M. Paquin écrit: "Je ne prendrai pas la peine de rapporter cette

(30) Lettre du 25 novembre 1836

(31) Page 483

(32) Notamment au sujet du Comité sur la tenure des terres (1790), p. 638

guerre en détail, qui a été bien racontée par M. Bibeau dans son histoire du Canada, où il a montré de l'impartialité, de la modération et un patriotisme bien entendu". (33) Même appréciation plus loin: "M. Bibeau a rendu service au Pays. Il a écrit son hist. jusqu'à 1792 (sic). Le style en est correct et le ton modéré et impartial". (34)

Il a utilisé aussi l'Abrégé de l'Histoire du Canada de Joseph-François Perrault, imprimé de 1832 à 1836. Il note, à propos des textes de la capitulation de Québec et de Montréal: "Ceux qui voudraient lire en entier ces documents les trouveront, ainsi que beaucoup de pièces officielles, dans l'histoire du Pays par M. J.-F. Perreault, Protonotaire, Québec 1832." (35) Aucune appréciation, cette fois. On pourrait s'en étonner, puisque M. Paquin ne manque jamais d'ajouter son jugement sur l'ouvrage qu'il cite. Et il distribue avec une égale facilité le blâme et l'éloge.

L'histoire qu'il a le plus pris à parti est William Smith, auteur d'une History of Canada, parue à Québec en 1815. Il ne se contente pas de le réfuter - ce qu'il fait d'ailleurs à l'aide des Observations d'un catholique (l'abbé Thomas Maguire) sur l'histoire du Canada par l'honorable William Smith (36) -, il porte contre lui cette grave accusation: "Outre que cet écrivain, dont la partialité et les préjugés haineux (sont connus) (?), ne cite aucune preuve pour charger un prêtre (l'abbé Le Loutre) de crimes aussi détestables et même de meurtre à un autre endroit, il faut dire à sa honte qu'il a retenu par devers

(33) Page 556.

(34) Page 683.

(35) Page 490.

(36) Québec, 1827.

lui ou fait détruire les mémoires des jésuites, sur lesquels il a pu écrire ce qu'il a voulu soustraire à la vérité et qu'il n'a point remis au Séminaire de Québec auquel il les avait empruntés, ôtant par là tout moyen de découvrir sa partialité et sa fourberie, même sur l'abbé Le Loutre, que par la tradition, qui ne peut jamais être d'autant de poids que les mémoires du temps". (37)

M. Paquin dit (38) qu'il a compilé plus de 500 volumes et feuillets pour la composition de ses Mémoires. Je ne saurais indiquer ici tous ces ouvrages. Il est loin de les avoir tous indiqués. Voici ceux qu'un examen rapide m'a permis de relever dans son manuscrit. Ce sont d'abord les anciennes histoires du pays: L'Histoire de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot, L'Histoire véritable et naturelle des Moeurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France de Pierre Boucher, le Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France du P. Chrétien Leclerc, L'Histoire de l'Amérique Septentrionale de la Potherie, les Beautés de l'histoire du Canada de Dainville, L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes de Raynal, surtout L'Histoire et Descriptions générales de la Nouvelle-France du P. Charlevoix, en qui il salue le "Père de l'histoire du Canada", et qu'il défend du reproche de puérile crédulité (39). Ce sont aussi les histoires particulières et les biographies: L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec de la Soeur Juchereau, les Mémoires sur la vie de M. de Laval de Bertrand de la Tour, la Vie de la vénérable Soeur Marguerite Bourgeois de Montgolfier. Puis ce sont les sources imprimées, lettres

(37) Page 450

(38) Dans une lettre à Mgr Bourget, du 29 avril 1843

(39) Page 142

de missionnaires et récits de voyageurs: les Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France de Champlain, les Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation publiées par son fils, Dom Claude Martin, les Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, les Relations des Jésuites, qui n'étaient pas encore réunies en corpus, et dont M. Paquin dit qu'on trouvait encore un exemplaire à Québec, le Voyage en Canada du P. Emmanuel Crespel, récollet, les Voyages, du Baron de la Hontau, dont il dénonce la mauvaise foi (40).

Pour la domination anglaise, il y avait relativement peu d'imprimés: les écrits de Du Calvet, de Roubaud, de Huet de la Valinière, de Chaboillez, de Cadieux et de Maguire, la Description topographique de la Province du Bas-Canada du Col. Bouchette, la Bibliothèque Canadienne de Bibaud.

M. Paquin s'en plaint quelque part: "Il faut avouer que depuis la conquête notre histoire s'est perdue dans l'indifférence de ceux qui auraient pu nous donner des Mémoires et qui ne nous laissent qu'une tradition souvent obscure et infidèle sur bien des faits ou des personnages historiques". (41)

L'Histoire du Canada manuscrite du Dr Labrie lui servit de guide jusqu'à 1814 (42). Après cette date, "les événements politiques... n'ayant pas encore été publiés en corps d'histoire par aucun canadien" (43), il dut établir par lui-même la suite des faits. Il puisa son information dans les journaux, surtout

(40) Page 67.

(41) Page 751.

(42) A.-N. Morin: "L'auteur en était rendu à la fin de la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique". (cf A. Gosselin, le Docteur Labrie, ch. I)

(43) Page 750.

dans la Gazette de Québec, La Minerve et l'Ami du Peuple. Il compléta sa documentation par des voyages, à Québec notamment, où il compulsait les archives de l'archevêché, de l'Hôtel-Dieu et du Secrétariat civil.

Il était connu que M. Paquin préparait une histoire ecclésiastique du pays. Dès avant 1836, on lui avait demandé plusieurs fois de livrer ses notes à l'impression. Cette année-là, il réclama un vicaire, afin d'avoir le temps de les mettre en ordre et de poursuivre ses recherches. Mgr Lartigue lui répondit: "S'il faut absolument que vous ayez un vicaire pour vous laisser le temps de rédiger vos Notes ou les publier, il faudra remettre cette affaire à un autre moment, car il m'est impossible de vous en procurer un dans le cours de cette année." (44) Il lui en procura un, l'année suivante; mais, en 1837, M. Paquin dut s'occuper de la construction de son couvent pour les Dames de la Congrégation. Puis, après l'incendie de Saint-Eustache, ce furent les travaux de relèvement qui absorbèrent son temps et son argent. Un jour - de cette époque peut-être - le curé de Sainte-Rose, M. François-Magloire Turcotte, son ancien vicaire, lui arriva avec un couplet qu'il lui dit avoir péniblement élaboré pendant plusieurs jours et qu'il lui chanta sur un air de vaudeville:

Dans ma jeunesse
On voyait fréquemment
Un curé vigilant
Studieux et savant
Consacrer tout son temps
A prêcher la sagesse
Aujourd'hui ceci n'est plus cela
Tout curé paresse

(44) Lettre du 15 novembre 1836

Les jeux il professe
Au vicaire il laisse
Le prône et la messe
Et le curé va
Cahin-caha

M. Paquin lui répliqua sur le champ:

Dans ma jeunesse
On voyait fréquemment
Un vicaire obligeant
Docile et complaisant
Et dans ses bons moments
Faire au curé caresse.
Aujourd'hui ceci n'est plus cela
Tout vicaire cloche
Fait à sa caboche
Son ouvrage broche
Son curé garoche
Et le vieux va va
Cahin-caha (45)

En 1842, M. Paquin reprenait ses recherches historiques. Il soumettait à Mgr Bourget le brouillon d'un questionnaire qu'il voulait adresser sans retard aux curés de l'Est du Canada, le priant d'y faire les modifications qu'il trouverait nécessaires et d'en autoriser l'impression (46) Quelque temps après, il demandait à l'évêque un prêtre du Séminaire de Sainte-Thérèse qui le remplacerait quelques jours par semaine et le dimanche, pour au moins cinq semaines, après les Rois. Il sollicitait en

(45) Garde-note historique de l'abbé L.-E. Bois, vol. X. 42.

(46) Lettre du 7 septembre 1842.

même temps la permission "de voyager dans les paroisses centrales pour recueillir de porte en porte des notes et les compléter dans la Capitale, etc.", et enfin une recommandation à présenter aux endroits qu'il devait visiter (47).

Mgr Bourget se montra on ne peut plus généreux. Il lui permit de s'absenter tout le temps qu'il jugerait nécessaire. Il trouvait inutile de le recommander, son noble projet devant lui ouvrir toutes les portes. Il le chargeait même de faire des recherches pour son propre compte (48). M. Paquin s'était mis en route. En août 1843, il était à travailler au Secrétariat civil, à Québec, lorsque, un jour, il reçut un court billet de Mgr Bourget lui signifiant son rappel immédiat (49). Que s'était-il donc passé?

Un revirement s'était produit dans les dispositions de l'évêque de Montréal. Mais quelle pouvait bien en être la cause? M. Paquin vit dans son rappel une manoeuvre pour l'empêcher de poursuivre son travail et soupçonna l'intervention d'un étranger qui cherchait à le supplanter dans son entreprise. Il écrivit à Mgr Bourget: "Tout me porte à croire que Votre Grandeur, après m'avoir encouragé à compléter mes Mémoires sur l'Eglise et sur le pays, cherche à s'y opposer maintenant: d'abord en me refusant un vicaire, ensuite une réflexion qui lui est échappée dans la conversation ce printemps: Allez mûrir vos Mémoires, car ils seront critiqués, et enfin la lettre de cachet qui me rappelle de Québec au moment où je travaillais au Secrétariat civil de la Province, même pour V.G. en cherchant la correspondance des Jésuites avec les Chanoines de Chartres, etc.. Il est pourtant

(47) Lettre du 16 décembre 1842.

(48) Lettre du 12 janvier 1843.

(49) Lettre du 29 août 1843.

nécessaire que je sache à quoi m'en tenir, non pour discontinuer mon travail, mais pour le modifier; car, ayant dédié ces Mémoires aux Evêques et au clergé, la chose n'irait plus si je dois trouver Votre Grandeur en opposition. Ayez donc la bonté de me rassurer là-dessus et de me dire si je dois être supplanté par un étranger, comme toujours, dans une entreprise de bonne conscience, je puis dire. J'ai demandé à M. Quiblier, très poliment, l'accès à la Bibliothèque du Séminaire, mais je n'ai eu aucune réponse! Le coup viendrait-il de là?" (50)

Ses soupçons étaient fondés. Il se trompait seulement d'adresse. Il ne saurait être question, ici de M. Faillon, p.s.s. car il ne vint au Canada qu'en 1849. Le refus du supérieur de Saint-Sulpice pouvait fort bien être motivé par la crainte de voir se renouveler ce qui était déjà arrivé, quelques années auparavant. M. Paquin lui avait emprunté les pièces relatives au procès de l'abbé de Fénelon, avec plusieurs autres documents importants, et ne les lui avait jamais remises. "Durant les troubles politiques de 1837, tous ces papiers furent transportés de là (Saint-Eustache) à Saint-Benoit, et remis à M. Girouard qui, voyant que les troupes incendiaient les maisons, et craignant pour la sienne, les transporta dans une autre, où il jugeait qu'ils seraient plus en assurance. Mais, contre ses prévisions, cette dernière maison fut livrée aux flammes, et tous ces papiers périrent dans l'incendie". (51)

Le coup venait d'ailleurs que de Saint-Sulpice. Les Jésuites étaient revenus au Canada en 1842, sur les instances de Mgr Bourget. L'un d'eux, le P. Félix Martin, celui-là même qui devait fonder le Collège Sainte-Marie, avait entrepris des recherches sur le passé de sa Compagnie au Canada et en général sur

(50) Lettre du 28 septembre 1843

(51) Faillon, Histoire de la colonie française en Canada (Villemarie 1865-1866) tome III, 531, note 1.

celui de l'Eglise canadienne. C'est en lui que M. Paquin en vint à reconnaître son intrigant compétiteur. (52) Répondant à Mgr Bourget, qui exigeait de lui qu'il ne négligeât point sa paroisse, il lui disait: "Cette intimation semble m'interdire le temps et les moyens de faire imprimer mon ouvrage; car il ne me reste rien autre chose à faire. Ce qui paraît confirmer cette entente, c'est d'abord mon rappel précipité de Québec, en 1843, ensuite les recherches incessantes que fait, depuis cette époque, le P. Martin sur l'Eglise du Canada; puis encore, les extraits faits furtivement chez moi et en mon absence, sur des brouillons; de plus, mon Prospectus revenu sans commentaire de S. Jacques, puis enfin vos observations suivantes, Mgr: "avant tout le royaume des cieux, pensez-y. Car vous serez jugé, non sur vos qualités d'Historien, Philosophe et Rhétoricien, mais sur vos devoirs de pasteur... Nous verrons bientôt où nous en sommes devant Dieu là-dessus..." Votre Grandeur m'avait permis en 1843 de prendre tout le temps que je voudrais pour compléter mes recherches historiques dans les diocèses de Québec et de Montréal. Ai-je négligé pour cela le soin de ma paroisse? N'est-ce pas moi qui ai fait relever de leur cendre l'église, presbytère, couvent et les édifices paroissiaux de Saint-Eustache et en ai même conduit tous les travaux, malgré la misère de ma pauvre paroisse ruinée par le pillage, la conflagration et le morcellement de la meilleure partie de son territoire en opposition aux réclamations de plusieurs des habitants qui passent encore à travers leur ancienne paroisse pour aller dans celle qu'on leur impose de force? J'ai fait bâtir plus de six maisons d'école de fabrique et mis sur pied onze écoles catholiques que je surveille seul. N'ai-je pas fait une foule de voyages de frais, de missions, dans une des côtes de ma paroisse pour en éloigner les détestables Suisses? Dans le moment même, j'y fais ériger une chapelle pour cette fin. Ai-je besoin de dire que j'exerce les autres fonctions

(52) Le P. Martin était venu prêcher une retraite à Saint-Eustache, du 18 septembre au 2 octobre 1842

du ministère curial? que je fais les frais des retraites, etc.? Pourquoi donc cette intimidation, cette allusion de Philosophe, ces menaces et enfin ce revirement contre moi? Je sais bien, Mgr, que je suis un pauvre misérable sans recommandation; mais ce n'est pas en ravalant, en avilissant, en dégradant un homme qu'on en fait quelque chose, car: "L'opprobre avilit l'âme et flétrit le courage". (53)

Mgr Bourget fut-il mis au courant de la façon dont M. Paquin rédigeait ses Mémoires? Ce qu'on aurait pu lui en dire eut suffi à modifier ses dispositions jusque là si favorables. M. Paquin abordait les sujets délicats avec la plus grande liberté, traitant parfois très cavalièrement les personnes, à quelque rang qu'elles appartenissent. (54) Pour le P. Martin, il y avait une raison spéciale de ne pas priser les Mémoires. M. Paquin trahissait par ci par là des sentiments de désaffection pour la France et proclamait avec enthousiasme les bienfaits de l'allégeance britannique. (55) C'étaient là les "bons principes" dans lesquels il se rencontrait avec le Dr Labrie. De pareils sentiments étaient alors partagés assez communément, et il n'y a pas lieu de s'en étonner: les prêtres français chassés par la Révolution et émigrés au Canada y étaient pour beaucoup par leurs récits des horreurs de '93 et des vexations de Napoléon. (56) Par ailleurs, les

(53) Lettre du 14 juin 1845

(54) Ainsi, à propos de Mgr Briand: "Cette citation du nom du Roi au Canon de la messe, au Samedi saint, etc. n'est pas de bonne théologie. Passe encore qu'on le cite aux Saluts, comme il se pratique encore. Mais le bon chanoine avait un pied sur le trône épiscopal, et toute prière pour un roi et une reine très débonnaires pouvait y faire monter l'autre." (p.504)

(55) Page 559.

(56) L.-O. David, Au soir de la vie (Montréal 1924), 19-23.

Canadiens français de ce temps-là faisaient la distinction entre les fonctionnaires anglais du pays, dont l'ostracisme les exaspérait, et les dirigeants de la Métropole, sur qui ils comptaient pour obtenir justice et liberté. (57)

M. Paquin était prêt à accepter des modifications. Mais, comme le P. Martin refusait de les lui indiquer, il ne se fit pas faute de dénoncer son jeu. "Je crains l'influence jésuitique, écrivait-il à Mgr Bourget: Le P. Martin ne veut pas se charger d'y voir et je crois pourtant qu'il est déjà pour beaucoup dans les obstacles qui me sont suscités. Ce bon Père qui nous croit plus niais que nous ne sommes, ne s'est pas aperçu qu'il me faisait connaître ce qu'il ne voulait pas me déceler. De plus, il ne trouve jamais rien qui soit digne de la belle France, ne voit que pour les siens, et ne mérite pas, sous ce rapport, une confiance exclusive. M. Jacques Viger est, lui, le Nicodème du P. Martin et un chroniqueur fastidieux. Mais l'un et l'autre sont parfaitement instruits sur les dates et les faits. Tout en se défiant des prétentions respectives de ces deux ambitieux, on peut recevoir avec reconnaissance ce qu'ils voudront fournir, en les citant dans les Mémoires". (58)

Cette opposition que M. Paquin rencontrait ne le fit pas renoncer à son projet de publication. Au début de 1845, il demanda à son évêque la permission de passer en Europe pour y faire imprimer ses Mémoires. Avant de la lui accorder, Mgr Bourget voulut voir l'ouvrage en question. (59) M. Paquin lui répondit que son manuscrit était entre les mains de M. Bonin (curé de

(57) L. Groulx, Les "Patriotes" de 1837, dans L'Action française (Montréal), XV (1926), 306.

(58) Lettre du 5 août 1845.

(59) Lettre du 8 avril 1845.

Sainte-Scholastique), qui travaillait à le corriger. Il lui demandait s'il ne pourrait pas lui procurer un homme de confiance qui se chargeât de la surveillance des épreuves, ce qui lui permettrait de se faire imprimer à Montréal, selon le désir de ses amis. En attendant, il lui soumettait son Introduction, qu'il voulait publier sous forme de Prospectus pour annoncer son ouvrage et ouvrir une souscription. (60) Mgr Bourget passa la pièce aux prêtres de Saint-Jacques, qui s'en amusèrent pendant près d'un mois et demi. M. Paquin eut vent de la chose et s'en plaignit amèrement à Mgr, accusant surtout le Grand-Vicaire Hudon. "D'après ce que m'a dit M. Hudon, on a ri de mon prospectus et on n'y a pas porté plus d'attention qu'on n'en donne à un chiffon. Je vous prie de me le renvoyer par le porteur de la présente". (61)

La réponse de Mgr Bourget nous dévoile un peu le fond de sa pensée. Elle faisait la leçon à son destinataire, tout en cherchant à l'apaiser: "Avouez, mon cher curé, que vous allez trop vite en besogne, et que vous vous exposez, par un peu trop de violence, à vous priver de l'assistance de ceux qui vous veulent du bien. Mr Hudon proteste qu'il ne vous a pas dit que l'on a ri de votre Prospectus à St-Jacques; mais seulement qu'il s'y trouvait quelques fautes de style qui auraient besoin d'être corrigées; et c'est ce que vous m'avez souvent dit de vous-même, sans que je vous fisse là-dessus aucune observation. Que si j'ai communiqué cet écrit aux Messieurs de l'Evêché, ça été d'après le désir que vous m'en aviez plusieurs fois témoigné. Que si je ne l'ai pas lu moi-même, c'est d'abord parce que je suis surchargé d'affaires pressantes qui me prennent, outre le jour, une bonne partie des nuits; et ensuite parce que j'ai pu comprendre par vos

(60) Lettre du 13 avril 1845.

(61) Lettre du 17 mai 1845.

observations, que si vous soumettiez votre ouvrage à mon jugement ce n'était que par forme et sans que vous attachiez grande importance à l'opinion que je pourrais en former. Ceci n'est peut-être qu'une conjecture de ma part: toutefois ce dont je suis certain, c'est que vous m'avez dit tout net et bien clairement qu'il doit (y avoir) dans votre Histoire ecclésiastique du Pays certains sujets auxquels il ne faudrait pas toucher, et que c'était bien ainsi que vous l'entendiez en soumettant votre ouvrage au jugement des autres. Tout ceci doit vous convaincre que vous n'avez pas de raison de vous fâcher. Quoi qu'il en soit, je vous renvoie votre écrit, puisque vous l'exigez, et je ne vous en veux pas, soyez-en assuré, pour tout le trouble que vous m'avez causé. Tout ce que j'ai à vous demander et à exiger de vous, c'est que vous ne négligiez point le soin de votre Paroisse pour le désir de donner au monde une nouvelle histoire". (62)

Je l'ai déjà dit, M. Paquin crut que Mgr Bourget lui interdisait par là de faire imprimer son ouvrage. Il n'en était rien. Mgr lui écrivit de le lui envoyer, qu'il lui soumettrait les corrections à faire. "S'il en est ainsi, répondit M. Paquin, et qu'elle (Sa Grandeur) me certifie que cet ouvrage sera mis sous presse dans le cours de l'hiver, du moins le commencement, en prenant le temps convenable pour l'impression, je consentirai, à lui remettre le tout avec confiance". (63) "Je passe par dessus ces conditions et ces exigences, écrivit de nouveau l'évêque, pour en venir à un fait dont je ne puis me rendre compte. Le voici. Mr L. Perrault, imprimeur de cette ville, vient de remettre à l'imprimeur des Mélanges le Prospectus ou Préface de vos

(62) Lettre du 30 mai 1845.

(63) Lettre du 5 août 1845.

Mémoires en lui demandant s'il veut l'imprimer. Je laisse ce fait à vos réflexions". (64)

M. Paquin se contenta de lui envoyer ses deux premiers cahiers. Mais l'hiver se passa sans que rien ne se fit. Les intrigants avaient recommencé leur jeu. Le 1er avril 1846, Mgr Bourget écrivit à M. Paquin: "L'on me dit que l'on se plaint dans votre paroisse de ce que le culte de Dieu est négligé, que l'on n'a pas assez de soin des choses bénites, que les offices ne sont pas célébrés avec assez de décence; de ce que vous laissez traîner sur l'autel de la chapelle d'hiver vos pipes que vous apportez à la sacristie en venant y confesser, et l'on va même jusqu'à dire que vous fumez en portant le Bon Dieu. Je vous avoue que je ne puis croire toutes ces choses. Je dois pourtant vous les écrire, pour que vous voyiez s'il y aurait quelque fondement ou prétexte à ces plaintes".

A cela le curé répondit: "L'on vous dit que l'on se plaint dans ma paroisse que le culte de Dieu est négligé. Je n'ai jamais entendu la moindre observation là-dessus que de la part de Votre Grandeur depuis 1841. Le porte-ordure n'est donc pas d'ici. C'est peut-être le vil escroc qui a volé, en mon absence, un extrait de mes brouillons historiques pour le porter chez vous. Mais les offices se font tous les jours régulièrement. Je connais et j'observe mes rubriques aussi bien que mes voisins et mieux

(64) Lettre du 14 août 1845 - On peut lire dans un fragment d'une lettre de M. Paquin à M. L.-E. Bois: "Mes deux premiers volumes sont prêts. C'est la faute de M. Perreault s'ils ne sont pas sous presse: c'est un négligent que je serai obligé d'abandonner quand la souscription sera fermée". (Archives du Séminaire de Nicolet: Papiers "Bois", Collection de seings... vol. I, 350)

que quelques autres... Nous avons un orchestre et le chant vaut bien celui de plusieurs campagnes... Ma pipe, ma pauvre pipe est constamment cachée depuis l'observation que m'a faite Votre Grandeur dans la visite. C'est donc une nouvelle calomnie. Mais je fume en portant le Bon Dieu!!! Certes cette accusation est aussi bête qu'elle est invraisemblable... Quel en est le but? C'est de me dégoûter en me vexant, en me flétrissant pour arracher ma cure, comme on m'a enlevé mes Mémoires afin d'en gratifier des heureux!"(65)

En juillet (1846) M. Paquin avait trouvé un correcteur, M. A. Dumesnil, instituteur de Montréal qui donnait pour adresse: Canada's Hotel, à la 2^e maison à gauche, en entrant de la rue McGill dans la rue St-Joseph et qui s'engageait à faire "toutes les corrections nécessaires quant à la diction (sic) et au style, pour le prix de deux mille livres, ancien cours, mais à la condition qu'en me chargeant du manuscrit, je reçoive, argent comptant, un quart de la somme, un quart à la livraison de la première partie, un quart à la livraison de la seconde partie, enfin un quart à la livraison de la troisième et dernière partie du manuscrit". Il demandait l'avis de Mgr Bourget à ce sujet: "Il travaillerait sous vos auspices, l'avis du P. Martin et de M.J. Viger, qui pourraient lui fournir des matériaux". (66) Mgr Bourget n'accepta sans doute pas cette proposition. Avant de partir pour l'Europe en septembre 1846, il remettait à M. Paquin son manuscrit, sans aucune observation.

Le pauvre curé ne se découragea point. Au printemps suivant, il faisait insérer dans les colonnes des Mélanges religieux (67) de Montréal, son Prospectus, puis une lettre élogieuse de

(65) Lettre du 8 avril 1846.

(66) Lettre du 2 juillet 1846.

(67) Vol. X, nn. 29, 32.

M. P.-J. De Lamothe, curé de Sainte-Scholastique, à qui il avait fait lire ses Mémoires, et enfin un appel à couvrir la souscription qui allait être ouverte incessamment.

En l'absence de Mgr Bourget, son coadjuteur, Mgr Prince, écrivit à M. Paquin pour lui rappeler son devoir de ne publier ses Mémoires qu'avec l'approbation expresse de l'autorité ecclésiastique. "Ce n'est qu'à cette condition que l'évêché y a souscrit pour plusieurs exemplaires". (68) M. Paquin s'empresse de le rassurer. "Ne craignez rien; je ne commencerai point à livrer à l'impression sans vous soumettre mes manuscrits, je l'ai dit à Votre Grandeur je ne suis pas pressé, je sens la responsabilité qui pèsera sur moi, et la grande prudence que je dois apporter dans la relation de points délicats. Mgr de Montréal m'a donné une lettre de recommandation trop flatteuse en 1843 pour qu'il ait de la défiance aujourd'hui. Je lui ai livré mes Mémoires, qu'il m'a remis après une année sans aucune observation quelconque... Faut-il que je recommence le même procédé? Je vous en laisse juge". (69)

M. Paquin mourut, le 7 décembre suivant, après une douloureuse maladie de six ou sept semaines. Tout le monde répète, après le Dr Meilleur (70) que son manuscrit a péri dans l'incendie de l'évêché de Montréal le 8 juillet 1852. C'est une erreur. Est-il même vrai qu'il ait été déposé à l'évêché de Montréal, comme l'écrit le Dr Meilleur? Toujours est-il qu'il a été retrouvé à Chicago et envoyé aux Archives canadiennes à Ottawa, en 1912,

(68) Lettre du 30 juillet 1847.

(69) Lettre du 2 août 1847.

(70) Mémorial de l'Éducation du Bas-Canada (Montréal 1860), p.198; 2^e éd. (Québec 1876) p. 298

par l'abbé A. David, de Détroit.

C'est un volume petit in-4^o de 1160 pages, écrit presque entièrement de la main de l'auteur. Il est divisé, en dix livres, partagés chacun en chapitres, dont le nombre varie de quatre à quinze. Joseph Edouard Roy en a publié un sommaire, dans le Rapport des Archives pour l'année 1912 (Appendice K, pp. 155-163). (71)

Les Mémoires de M. Paquin s'y terminent avec l'année 1837, et sont au complet, puisque l'auteur écrit au début du chapitre XIV du livre X: "L'année 1837 qui terminera nos Mémoires est peut-être la plus féconde en événements, heureux en petit nombre et néfastes en quadruple quantité". (72) M. Paquin se proposait de se rendre jusqu'à 1842 (73), et même jusqu'à 1844, d'après le Prospectus qu'il fit insérer dans les Mélanges religieux du 13 avril 1847 (p. 213). Il aura jugé plus prudent de s'arrêter à la Rébellion de 1837, vu la proximité des événements et la délicatesse du sujet.

Il existe deux copies partielles, différentes l'une de l'autre, et différentes de la copie définitive pour la partie qui leur est commune: elles ne renferment que le 3e volume, qui va de 1835 à 1842. L'une d'elles est conservée à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Elle avait été acquise de la famille Globensky, par le libraire G. Ducharme. C'est d'elle que proviennent, en effet, les nombreux extraits qu'en a publiés C.-A.-M. Globensky, dans son ouvrage sur La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache (74). Globensky

(71) A noter que seuls les Livres portent un titre, dans le manuscrit.

(72) Page 1119.

(73) C.-A.-M. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 53, 304.

(74) Pages 54-88, 90-118, 124-125, 213, 130, 311, Globensky ne se doutait pas qu'il avait sous la main une partie des Mémoires sur l'Eglise du Canada.

l'avait empruntée de l'avocat Charles Dolbec, marié à Mlle E. Caron, nièce et élève de M. Paquin. L'autre copie, de rédaction plus étendue que la précédente, appartenait à M. Félix Paquin, qui l'avait déposée chez le Dr Marsil, de Saint-Eustache (75). Elle servit à L.-O. David, dans sa polémique avec Globensky. Je ne sais ce qu'elle est devenue (76).

Mgr Emile Chartier croyait posséder, lui aussi, une copie des Mémoires. Un examen m'a révélé qu'il ne possédait que des liasses de documents et de copies de documents utilisés par M. Paquin. Mgr Chartier m'a dit les avoir reçus, vers 1927-1928, de la Mère Marie-Antoinette, historien des Soeurs de la Providence, qui les tenait elle-même d'une nièce de M. Paquin morte à Montréal, probablement Mlle Caron, épouse de l'avocat Dolbec.

S'il s'agissait maintenant de caractériser d'un mot la manière de M. Paquin dans ses Mémoires, je dirais qu'il y exerce le métier de chroniqueur avec des prétentions d'historien. Il a bien quelque teinture de critique historique: il préfère les documents qui sont contemporains des faits aux traditions qui les déforment, et il sait recourir à la preuve du faisceau. Est-il toujours exact lui-même? Je n'ai pas entrepris de le vérifier. Mais j'ai pu constater qu'il n'a pas la moindre idée des exigences de la construction historique. Il fait entrer un peu de tout dans la sienne. Ses Mémoires donnent l'impression d'une véritable macédoine.

(75) Communication du Dr. D. Marsil à La Minerve, mercredi 16 avril 1884.

(76) C'est peut-être d'elle que provient l'extrait fourni, en 1898, par le publiciste Firmin Picard, de Montréal, à Pascal Poirier pour son livre Le P. Lefebvre et l'Acadie (cf. pp. 305-306).

Ici (77), il intercale une dissertation sur la Constitution américaine, "qu'on vante trop, écrit-il, et dont l'idée est venue de la fédération des cinq cantons iroquois"; et il développe ensuite les raisons qu'il a d'affirmer que nos pères ont bien fait de rester fidèles à la couronne britannique. Là (78) il reproduit l'exorde du sermon qu'il a prononcé à la consécration de l'église Saint-Jacques, en 1825. Il a beau s'excuser en disant "que ce n'est que pour la reconnaissance qu'il voulait exciter dans l'assistance et non pour la valeur de la chose, qu'il reconnaît n'en valoir nullement la peine", on ne peut s'empêcher de sourire à une si naïve vanité.

Ailleurs (79), il insère une poésie qu'il adressait à sa mère, alors que, étudiant en théologie au Séminaire de Québec, il était allé prendre ses ébats à Saint-Joachim. Pour n'être pas injuste envers lui, je dois dire que cette poésie occupe les marges du manuscrit. Mais il en est d'autres qui prennent place dans le texte, telles une pièce de vers contre le Séminaire de Montréal (80), une parodie intitulée "Songe mystérieux de M. Chaboillez",

(77) Pages 559-560.

(78) Pages 866-868.

(79) Pages 157-162. Cette pièce intitulée Ode sur la campagne de St-Joachim, avait été publiée sans nom d'auteur dans La Bibliothèque canadienne, de M. Bibaud, tome II (1826); pp. 223-226. Eloge de Tircis et de Palemon, par le même (Ibid. 226-227). En note: "Le même auteur a eu la complaisance de nous envoyer un nombre d'autres jolies pièces de vers sur différents sujets, dont nous ferons usage de temps à autre".

(80) Page 864.

qui couvre sept pages (81), une description, ou plutôt une histoire en vers de l'épidémie du choléra qui sévit en 1832 (82), une chanson pour une petite fête en l'honneur du P. Robitaille, le héros de l'engagement de Plattsburg. (83)

Enfin voici la perle. Il s'agit de la S. Valentin. M. Paquin a lu dans un journal que la coutume liée à cette fête est d'origine anglaise. Il ne trouve pas mauvais que les Canadiens français s'associent, pour la circonstance, aux Canadiens anglais: il y voit un avantage pour l'entente des deux races. Toutefois, en poète conscient de la dignité de son art, il déplore les accros faits à la prosodie dans les missives qu'on s'envoyait ce jour-là. "Nous reproduisons ici, écrit-il (84) une de ces valentines, adressée à une Demoiselle de notre ville, qui prouve ce que nous venons de dire, et que nous publions pour guérir notre jeunesse de cette manie d'écrire en vers lorsqu'elle ne s'en connaît pas la capacité. "Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose". Voici ce chef-d'oeuvre, dont nous avons conservé la forme, l'orthographe et même la ponctuation:

Vous ressemblez jeune Virginie
A la rose fraîche et naissante
Il n'a rien qui comme vous m'enchanté
Mademoiselle je vous en supplie
Petit repas est d'ambroisie
Quand je le fais avec Virginie
L'amour est d'une valeur bien petite
On dit que par trahison inique

(81) Pages 853-859.

(82) Page 1006.

(83) Page 1045.

(84) Page 1123.

Votre petit coeur sur le mien
 Fait toujours en dinant très bien
 Mon oeil divine et ne peut voir Virginie
 Un de vos baisers vaut de l'or
 Mais j'en veux mille et mille encor
 Un amant vrai sensible et tendre
 Ne se fait pas longtemps attendre
 Il ne faut pas vous alarmer
 Quand on parlera de vous aimer
 Tous vos diamants vos colliers
 Valent-ils un de vos baisers
 Je n'oublierai jamais Virginie

C'est à faire oublier que nous avons affaire à des Mémoires sur l'Eglise du Canada.

Orateur et poète lui-même, M. Paquin relève avec complaisance ou critique avec aisance les talents oratoires et poétiques chez ses confrères dans le sacerdoce. Chaque année, il fait le tableau des ordinations et des morts. Ses notices nécrologiques nous donnent la mesure de sa verve et de sa psychologie. Voici quelques spécimens de ces amusants portraits. M. de Lamothe, curé de Sainte-Scholastique: "Il est instruit, il écrit bien, mais son style est un peu boursoufflé et se sent un peu du gasconisme". (85) M. Jos. Racine, curé de la Pointe-aux-Trembles, de Montréal, "parce qu'il portait le nom de Racine, se croyait né pour la poésie: il ne parlait qu'en rimes, malheureusement assez mal tournées." M. Chenet, curé de Varennes, "était remarquable par la laideur de son visage et la beauté de son caractère; il avait de l'instruction et possédait à un haut degré l'art de la parole; c'était un prédicateur célèbre". (86)

 (85) Page 632.

(86) Page 680.

M. Huet de la Valinière, curé de l'Assomption: "homme excentrique et célèbre par ses écrits en vers de 15 à 18 syllabes, dans lesquels il raconte les bizarres aventures de sa vie. D'ailleurs bon prêtre. Né le jour de St-Pierre, se nommant Pierre, fait prêtre le jour de St-Pierre, est mort en tombant de cheval sur une pierre, le jour même de la St-Pierre". (87) M. P.-V. Leduc, curé de Saint-Polycarpe: "Homme de la vieille roche, et en somme bon enfant". (88) M. J.-P. Serrand, curé de Saint-Paul: "Il savait bien le latin et se mêlait même de travailler des vers français. Il m'a lu un jour un projet de satire contre Bonaparte." (89)

Ce sont surtout les anecdotes qui lui servent à peindre des personnages. En voici une couple, qu'il raconte au sujet de M. Pierre Gibert, curé d'Yamaska. "Mgr Plessis, qui avait du tact et un esprit supérieur, avait apprécié ce fin Normand. Il lui dit, un jour: "Mr Gibert, comme vous savez l'anglais et que vous êtes en bonne grâce parmi nos fashionables de cette origine, vous devriez accepter la cure de Sorel, tant visitée par les étrangers de toute dénomination, maintenant vacante par la mort du bon Mr. Martel. - Par ma foi, Mgr, j'ai une bonne femme et je ne veux pas la changer contre une autre. - Mais vous garderez votre Yamaska, et on vous ajoutera Sorel, avec un vicaire. - Quand on est content de la première, il ne faut pas en risquer une autre. C'est fort rare d'avoir du bonheur une fois, et, par ma foi, je ne veux pas tenter une seconde chance, Mgr. - Mais vous voulez donc mourir à

 (87) Page 680.

(88) Page 918.

(89) Page 931.

Maska? - Par ma foi, non, Mgr, mais y vivre et aussi longtemps que je pourrai, c'est pourquoi je ne veux pas me surcharger d'ouvrage... Je pourrais citer un volume d'anecdotes de cette force et de plus adroite encore, continue M. Paquin, car j'ai eu l'avantage de fréquenter cet homme, dont le caractère, l'hospitalité franche et la conduite honnête étaient pour moi quelque chose d'inappréciable... Mgr Plessis voulant, un jour, lui faire quelques remarques sur sa gaucherie à faire les cérémonies de la messe, lui dit: Mr Gibert vous avez une église qui tombe en ruine, vous devriez penser à la renouveler. Comment d'abord pouvez-vous y faire les cérémonies d'une manière convenable, dans une pareille bicoque. - Vous avez bien raison, Mgr. Aussi j'ai tant peur qu'elle me tombe sur le dos que je n'y vais que le plus rarement possible, la semaine, et que j'y reste le moins de temps que je puis, le dimanche. - Mais vous prêchez bien. - Oui, mais quand il fait du vent, je tremble que les murs ne s'écroulent et je ne suis pas longtemps en chaire. D'ailleurs, Mgr, j'ai bien souvent recommandé à mes paroissiens d'observer tout ce que le R.P. Dugast, mon prédécesseur, leur avait enseigné, que je n'avais pas une autre doctrine à leur prêcher que celle du P. Dugast, récollet. Je leur répète tout ce que leur recommandait le P. Dugast, tous les ans, afin que les jeunes gens en prennent bien connaissance, et sur bien des choses de pur cérémonial, je suis ponctuellement tout ce que mon bedeau a appris du P. Dugast et je l'observe." (90)

Il aurait voulu, s'il avait eu le temps et les matériaux nécessaires, se faire le biographe de M. Ladislas de Calonne, le plus saint homme et le plus prenant orateur qu'il ait connu (91),

(90) Pages 823-826.

(91) Page 806.

de M. J.-B.-Noël Pouget, ancien curé de Berthier, dont il n'a pu retrouver les Mémoires sur le Canada (92). Toutefois, le curé que font connaître le plus les Mémoires, c'est celui de Saint-Eustache, M. Paquin lui-même: ils fourmillent de détails qui permettraient de reconstituer en partie la biographie de l'auteur. Et c'est par là qu'ils justifient le titre qu'il leur a donné.

Outre sa prétention de faire de l'histoire, M. Paquin avait celle de faire de la littérature. En maintes de ses pages, il écrit pour écrire, se livre à de pures descriptions littéraires. Mais, médiocre historien, il est aussi médiocre écrivain. A tout propos, à temps et à contretemps, il évoque ses vieux souvenirs de la Grâce et de Rome. Il farcit son récit de citations des poètes classiques, païens et chrétiens. Si rien ne l'y engage, il recourt alors à la formule: "Ce n'est point ici qu'il est permis de répéter le vieux refrain d'Horace". (93) Il le répète, bien entendu, - ou encore à cette autre formule: "Certes si le religieux Racine eut vu l'exécution... des dangereux principes qui commençaient à pulluler de son temps et qui, déchaînant toutes les passions corrosives, détruisent toutes les bases de l'ordre social, il eut sans doute rembruni la teinte de ces deux vers:

Qu'à bon droit, libertins, vous êtes méprisables
Lorsque, dans les forêts, vous cherchez vos semblables." (94)

Après avoir raconté l'exploit des écoliers de Québec, lors du siège de 1690, il écrit: "C'est ainsi qu'aux palmes de la science les Etudiants du Séminaire de Québec marièrent les lauriers de l'honneur et que par une illusion heureuse les Enfants de Minerve rivalisèrent avec ceux de Bellone". (95)

(92) Page 772.

(93) Page 47.

(94) Page 93.

(95) Page 254.

Il est loin d'avoir toujours la simplicité qui convient au style historique. Bien avant Adolphe Thiers, il substitue le mot mortel au mot homme (96). Il ne dit pas: l'éducation des jeunes filles, mais: l'éducation de l'aimable moitié de la jeunesse (97), ni: il était sur mer, mais: il était sur le chemin liquide (98). On lit ailleurs: "Tel était l'état de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines en 1640, lorsqu'on apprit à Québec que la mort avait enfermé dans l'étroite prison du tombeau le fameux ministre Richelieu, dont la domination franchissait les bornes de l'empire français, et qui fut suivi de près par Louis XIII dans le pays des ombres". (99)

C'est ce style pompeux, ampoulé, qui était alors à la mode dans la Province (100). Aussi peut-on être certain que les corrections que M. Paquin voulait faire faire à son écrit n'auraient pas porté sur les passages que je viens de citer.

Pour satisfaire nos exigences de méthode historique et de goût littéraire, les Mémoires sur l'Eglise du Canada de l'abbé Jacques Paquin réclameraient trop de suppressions, de remaniements et de retouches: il faudrait tout refaire pour pouvoir les publier. Ils ont perdu une grande partie de leur intérêt par suite des travaux de M. Auguste Gosselin, qui les a, d'ailleurs consultés. (101)

(96) Page 806.

(97) Page 58.

(98) Page 678.

(99) Page 59. A noter que Richelieu ne mourut qu'en 1642.

(100) Cf. A.-D. Decelles, Papineau, (Montréal 1905) 95, note 1; et A. Gosselin, Le Dr Labrie, (Québec 1903) 103.

(101) A. Gosselin, l'Eglise du Canada, II, 38, 91; IV 87, 139.

Malgré leur imperfection de fond et de forme, ils restent néanmoins utilisables et peuvent fournir des renseignements inédits sur les personnes et les lieux que l'auteur a plus particulièrement connus. On voudrait voir plus de ces curés qui aient, comme celui de Saint-Eustache, le souci de laisser des écritures.

Thomas Charland, O.P.